

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

DU PORT DE PLAISANCE LISLET GEOFFROY



SOMMAIRE

I.- RAPPEL DES REGLES D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- I.-1. Rappel des règles d'établissement du rapport du concessionnaire
- I.-2. Au titre des obligations contractuelles
 - I.-2.1. Le compte d'exploitation
 - I.-2.2. Révision des conditions financières
 - I.-2.3. Partie technique
 - I.-2.4. Qualité du service
 - I.-2.5. Partie financière
- I.-3. Au titre du code général des collectivités territoriales

II – FAITS ET EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

III – DONNEES DE L'ACTIVITE PORTUAIRE

- 3.1 Capacité totale du port
- 3.2 Découpage sectoriel du port
- 3.3 Répartition des navires par dimension
- 3.4 Les activités et services
- 3.5 Autorisations annuelles d'amarrage activité de plaisance
- 3.6. Autorisations annuelles d'amarrage activité de pêche professionnelle
- 3.7. Escales
- 3.8 Résidents
- 3.9. Autres

IV – DONNEES D'EXPLOITATION COMPARATIVES

- 4.1 Chiffre d'affaires de l'exercice et évolution des indicateurs d'activités
- 4.2. Activité stationnement
- 4.3 Activité Carénage
- 4.4 Activité Carburant
- 4.5 Activité de manutentions
- 4.6 Locaux commerciaux

V – ETAT DU PERSONNEL

- 5.1 – Liste du personnel et répartition par fonction et classification
- 5.2 Dépenses de personnel

VI.- DONNEES TECHNIQUES ET TRAVAUX D'ENTRETIEN

- 6.1. Déploiement de la station de carburant en libre-service
- 6.2. Travaux de dépose et pose des pylônes de balisage maritime
- 6.3. Remplacement des bouches à incendie
- 6.4. Déploiement d'une livecam à la Capitainerie
- 6.5. Installation de la nouvelle potence à palan électrique par le CRPEMR
- 6.6. Sécurisation des accès aux pontons par badge
- 6.7. Prestation de gardiennage et de sécurité sur le périmètre portuaire
- 6.8. Amélioration de l'accès à la cale de mise à l'eau
- 6.9. Travaux d'entretien et grosses réparations

VII - INCIDENTS MAJEURS ET OPERATIONS

- 7.1 Cyclone BATSIRAI
- 7.2 Houle hivernale 25 juin 2022

7.3 – Opération de dragage de la Rivière d’Abord

VIII – INSTANCES ET DECISIONS

8.1. Dérogations aux tarifs portuaires

8.2 Le Conseil Portuaire

8.3 Le Comité de contrôle et d’exploitation du port

IX.- QUALITE DU SERVICE

9.1 Concertation entre la SPL OPUS et les usagers du port : Le Comité Local des Usagers Permanents du Port – CLUPP et le Comité Local de la Pêche Professionnelle

9-2. Modernisation des outils et des procédures d’administration

9.3 Nombre d’attribution de places de stationnement

9.4 Nombre d’usagers inscrits sur les listes d’attente

9.5 Nombre de créances irrécouvrables, contentieux en cours avec des usagers

9.6 Nombre de retraits de postes de stationnement

9.7 Nombre de résiliation d’AOT

X - DONNEES FINANCIERES

10.1. Evolution du Compte de résultat

10.2 Charges d’exploitation

- *Achats de marchandises*
- *Achats de services extérieurs*
- *Impôts et taxes*
- *Frais de personnels*
- *Autres charges de gestion courante*
- *Dotations aux amortissements et provisions*

10.3 Résultat financier

10.4 Investissement

10.5 Les conditions financières du contrat et conditions de révision

- *Redevance versée*
- *Avenant n°2 au contrat de DSP*

XI - DONNEES COMPTABLES

11.1 Méthode d’établissement

11.2 Modes d’imputations

11.3 État des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat

11.4 Situation des biens et immobilisations du concessionnaire

11.5 Programme pluriannuel d’investissement de renouvellement des installations portuaires

XII.- PERSPECTIVES 2023

XIII.- CONCLUSION

ANNEXES

Annexe 1 : Grilles tarifaires 2022

Annexe 2 : Rapport de gestion 2022 de la SPL OPUS

Annexe 3 : Assurances

Annexe 4 : comptes-rendus de réunion

Annexe 5 : Délibérations du Conseil Municipal

I.- RAPPEL DES REGLES D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

I.-1. Rappel des règles d'établissement du rapport du concessionnaire

Le présent rapport est établi par la Société Publique Locale d'Optimisation des Politiques Urbaines du Sud – SPL OPUS – en application des dispositions contractuelles de la convention de concession de service public du port de plaisance Lislet Geoffroy, signée le 21/12/2020 et conformément à l'article L.3131-5 du Code de la Commande Publique et aux règles régissant le rapport annuel prévu à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I.-2. Au titre des obligations contractuelles

I.-2.1. Le compte d'exploitation

La SPL OPUS assure la gestion du port de plaisance à ses risques et péril. Elle doit gérer le service de façon à assurer l'équilibre général des comptes de la concession. Cet équilibre est déterminé selon un compte prévisionnel annexé à la convention de délégation de service public et correspond à des conditions d'exploitation que la Ville de Saint Pierre s'engage à ne pas modifier sans en avoir préalablement informé le concessionnaire.

I.-2.2. Révision des conditions financières

S'il y a lieu, les conséquences financières de la modification des conditions d'exploitation seront réglées conformément aux stipulations de l'article 35 de la convention de concession.

I.-2.3. Partie technique

La partie technique du rapport est constituée :

- *du bilan du service assuré : nombre de contrats de différents types, nombre de manutentions, quantités de marchandises et de services divers délivrés ;*
- *d'un état des personnels affectés pendant l'année considérée avec indication des postes et des classifications professionnelles ;*
- *d'un rapport sur l'évolution générale de l'état des matériels et équipements exploités ;*
- *D'un rapport sur les travaux d'entretien, de réparation, de renouvellement et d'extension réalisés au cours de l'année considérée ;*
- *des éléments de comparaison avec l'exercice précédent ;*

I.-2.4. Qualité du service

En complément, le concessionnaire produit également une analyse de la qualité des services, qui comprennent les données suivantes : *la qualité et la nature de l'information délivrée aux usagers, l'accueil des usagers et la disponibilité des personnels du concessionnaire, la concertation entre la SPL OPUS et les usagers, la participation à l'animation et aux événements particuliers, la disponibilité et l'adéquation des équipements et services mis à la disposition des usagers, le traitement des réclamations, la qualité de l'environnement, les tarifs pratiqués, le rapport qualité/prix des prestations, l'ambiance, la sécurité*

I.-2.5. Partie financière

La partie financière du rapport est constituée :

- *du compte annuel de résultat et des affectations directes*
- *en dépenses, du détail par nature des dépenses et leur évolution par rapport à l'exercice précédent,*
- *en recettes, du détail des recettes selon le type de tarification et leur évolution par rapport à l'exercice précédent ;*
- *d'une présentation des méthodes utilisées pour l'affectation des charges et des produits des charges directes et indirectes imputés au compte de résultat ;*
- *des engagements à incidence financière.*

I.-3. Au titre du code général des collectivités territoriales

Le rapport est établi conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

II - ELEMENTS MARQUANTS

Déploiement d'une live cam



Mise en libre-service de la station de carburant



Nouveaux pylônes de balisage maritime



Nouvelles bornes incendie



Passage du cyclone Batsirai



Dragage du port



III – DONNEES DE L'ACTIVITE PORTUAIRE

3.1 Capacité totale du port

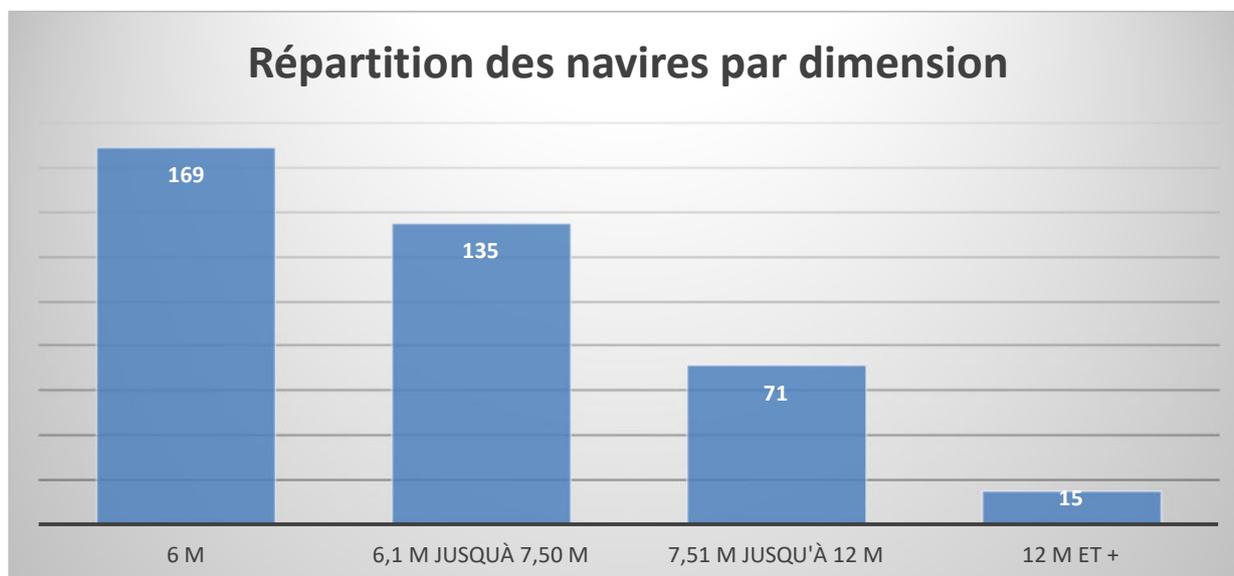
Le Port dispose d'environ 400 places, dont 350 pour les bateaux de plaisance et une cinquantaine pour les barques de pêches traditionnelles. La configuration des différents quais est organisée en fonction des activités de pêches ou de plaisance, des attributions possibles et selon une longueur maximale de bateaux autorisés.

3. 2 Découpage sectoriel du port

zone	nbre de places	Caractéristiques des pontons
Cale radoub	44	Barques de pêches traditionnelles de moins de 6 mètres
Ponton A	51	Barques de pêche traditionnelle jusqu'à 6m de long
Ponton B	85	Navires de plaisance de 4m à 7m
Ponton C	83	Navires de plaisance de 7 m à 7.50 m
Ponton D	75	Navires de plaisance de 7.50 m à 12 m
Ponton E	39	Voiliers de 9m à 15 m
Ponton F	20	Bateaux professionnels de pêche
Quais Nord/ Sud		Débarquements des visiteurs, aux stationnements des véhicules de pêcheurs, opérations de carénage

3.3 Répartition des navires dans le port de plaisance

Le port compte 390 navires répartis de la cale de radoub au quai sud, selon la dimension des bateaux.



3.4 Les activités et services

Différents équipements et services sont disponibles sur le port de plaisance :

- ✚ Stations de carburant en libre-service : 4 catégories de carburants mis à disposition par station d'approvisionnement. SP 98 et GO accessibles aux plaisanciers, SP98 bleu et GO bleu accessibles aux pêcheurs professionnels. Accès 24h/24 avec paiement aux bornes par carte bancaire ou prépayées

- 🚧 Portique de levage : mise à l'eau et mise à terre des navires
- 🚧 Aire de carénage
- 🚧 Box pêcheurs : locaux de stockage des matériels de pêche
- 🚧 Eau/Electricité : bornes eau douce et électricité situées sur différents pontons et sur les quais
- 🚧 Sanitaires et laveries : espaces situés dans la zone technique du Port, accessibles aux résidents permanents
- 🚧 Météorologie : Bulletin d'affichage journalier mis à la disposition des pêcheurs et plaisanciers
- 🚧 Réseau Wifi gratuit : connexion gratuite et facilitée à internet pour accéder aux informations pratiques sur le Port de St Pierre
- 🚧 Livecam à partir du site internet du port de plaisance donnant visibilité immédiate sur les conditions climatiques et météorologiques sur le port
- 🚧 Installation d'un manche à air directionnel du vent

3.5 Autorisation annuelle d'amarrage activité de plaisance

Sur l'année 2022, 336 contrats annuels ont été comptabilisés. Ce chiffre reste identique par rapport à 2021.

La SPL OPUS a poursuivi sa politique de lutte contre les bateaux ventouses et les bateaux abandonnés. Cette démarche a permis la libération de quelques places de stationnement et le déplacement de bateaux par réaffectation aux pontons adéquats.

3.6 Autorisation annuelle d'amarrage activité de pêche professionnelle

Le port de plaisance enregistre 53 contrats d'amarrage liée à l'activité de pêche professionnelle. Un chiffre qui reste quasi identique à celui de 2021, le port connaissant une saturation importante et une faible capacité à honorer les nouvelles demandes d'emplacement.

3.7 Escales

Les activités d'escales en mer ont connu une nette régression découlant essentiellement des éléments climatiques sur l'année 2022. Sur l'exercice en revue, seuls 3 contrats de bateaux de commerce ont été conclus. La période hivernale marquée par des pluies abondantes et un fort alizé constatés entre mai et décembre 2022, a amené les prestataires à désertier la côte sud.

3.8 Résidents

Le port a accueilli sur 2022 une douzaine de plaisanciers résidents. Un chiffre quasi stable à exercices comparatifs 2021vs 2022.

3.9. Autres

La SPL vend accessoirement des badges aux usagers du port pour l'accès sécurisé aux pontons et des cartes de recharge en carburant. La 1ère carte est gratuite puis payante en cas de renouvellement pour perte.

La vente est fixée au prix unitaire de 30 € HT. Sur l'année 2022, les recettes perçues sur cette prestation sont de l'ordre de 2129 €, en légère diminution par rapport à 2021.

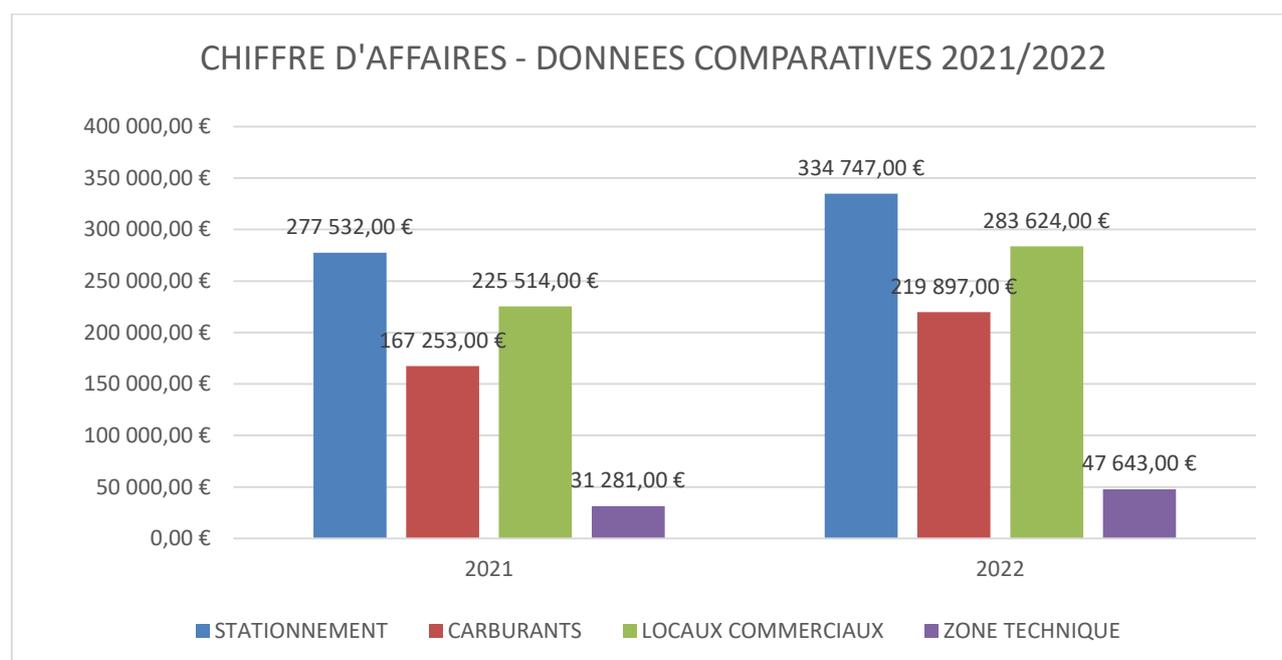
IV – DONNEES D'EXPLOITATION COMPARATIVES

4.1 Chiffre d'affaires de l'exercice et évolution des indicateurs d'activité

Toutes activités confondues, le chiffre d'affaires progresse nettement entre 2021 et 2022, passant de 703 733 € à 870 222 €, soit une augmentation de +25 %. Il est essentiellement constitué des activités suivantes :

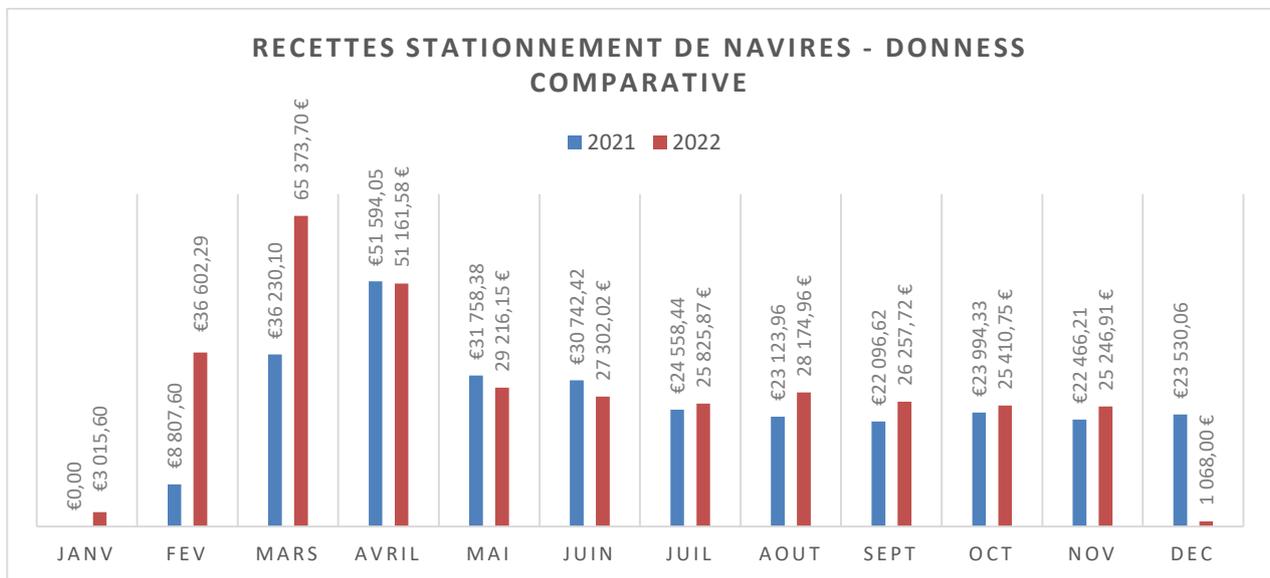
ACTIVITES	2021	2022	VARIATION
STATIONNEMENT	277 532 €	334 747 €	+ 20.6 %
CARBURANTS	167 253 €	219 897 €	+ 31.4 %
LOYERS COMMERCIAUX	225 514 €	283 624 €	+ 25.8 %
ZONE TECHNIQUE	31 281 €	47 643 €	+ 52 %
BADGES-CARTES PREP	2153 €	2129 €	-1%
TOTAL	703 733 €	888 040 €	+ 26 %

Le graphique ci-dessous met en évidence l'augmentation du chiffre d'affaires sur l'ensemble des activités portuaires entre 2021 et 2022. Une hausse dont les données sont expliquées par plusieurs indicateurs, détaillés par activité aux sections suivantes.



4.2. Activité stationnement

Le chiffre d'affaires de l'activité stationnement, pêche/plaisance confondue, s'élève à 334 747 € en 2022 contre 277 532 € en 2021, soit une hausse d'un peu plus de 20 % intervenant sous l'effet direct de la révision des tarifs portuaires décidées par l'autorité municipale par délibération n° 14/636 du 16 décembre 2021.

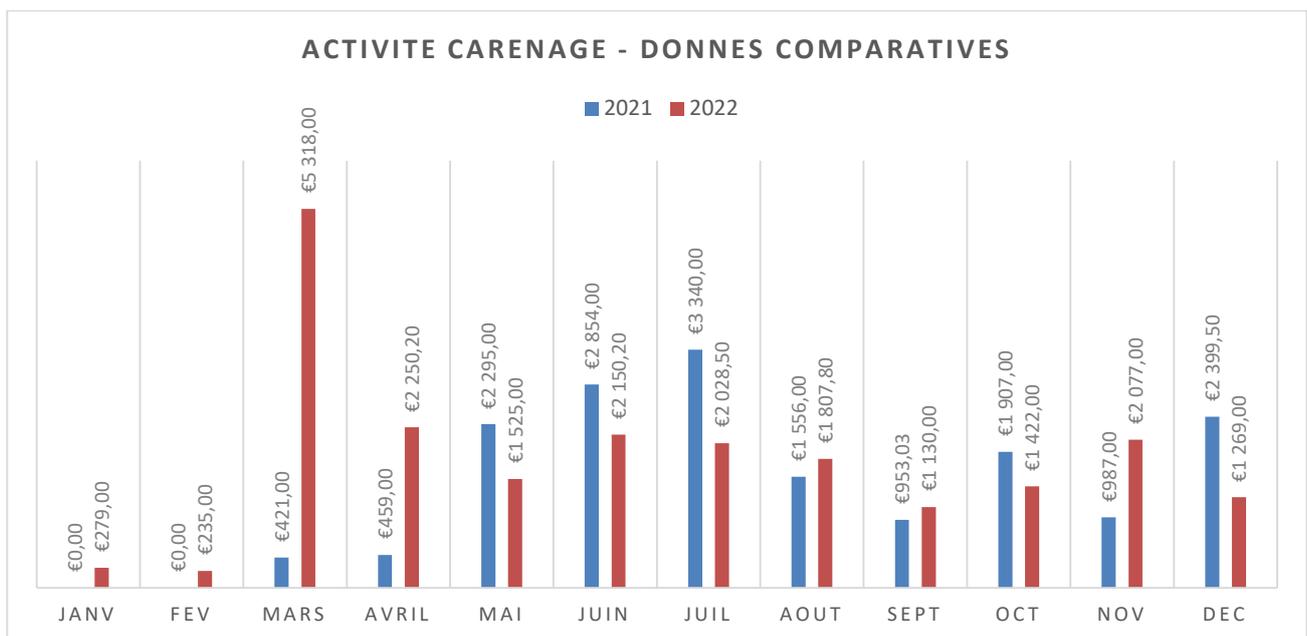


4.3. Activité Carénage

L'activité de carénage connaît une légère augmentation entre 2021 et 2022, passant de 17 171 € à 21 490 €, soit une hausse d'un peu plus de 25 %. Une hausse induite par la révision des tarifs portuaires pour 2022 et donc de l'application de nouveaux forfaits et tarifs pour les prestations de carénage.

La SPL OPUS a également mis à plat la situation de nombreux navires stationnés sur la zone technique depuis plusieurs années, sans contrat. Pour ces catégories de bateaux, des contrats de carénage longue durée ont été conclus avec l'obligation pour les propriétaires de présenter un projet pour la remise à l'eau, sous peine de retrait d'anneau par l'Autorité portuaire. Ces démarches ont permis progressivement de retirer de la zone technique plusieurs bateaux pour lesquelles aucune solution n'avait jusqu'alors été recherchée par les propriétaires.

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
2021	0,00 €	0,00 €	421,00 €	459,00 €	2 295,00 €	2 854,00 €	3 340,00 €	1 556,00 €	953,03 €	1 907,00 €	987,00 €	2 399,50 €
2022	279,00 €	235,00 €	5 318,00 €	2 250,20 €	1 525,00 €	2 150,20 €	2 028,50 €	1 807,80 €	1 130,00 €	1 422,00 €	2 077,00 €	1 269,00 €



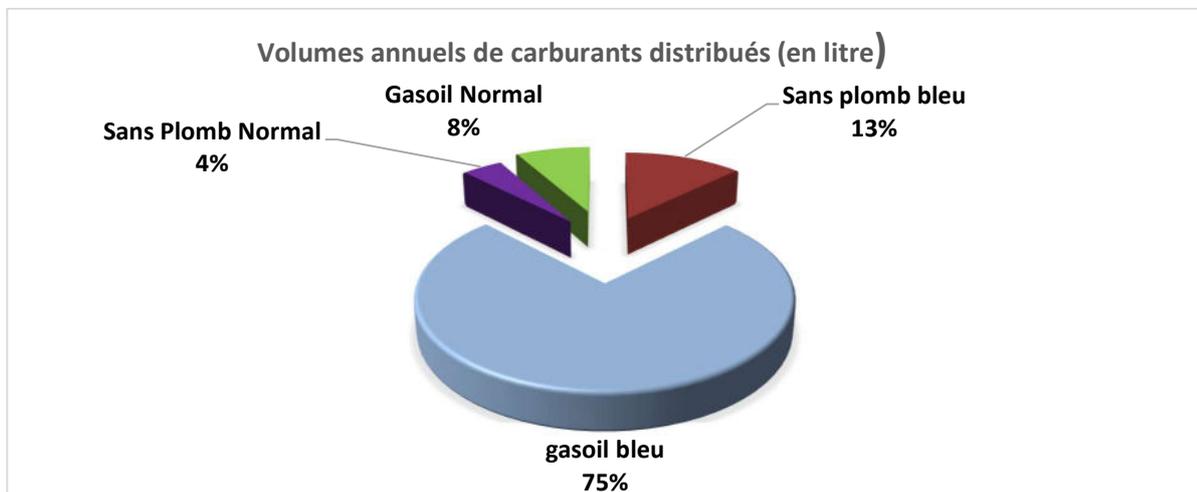
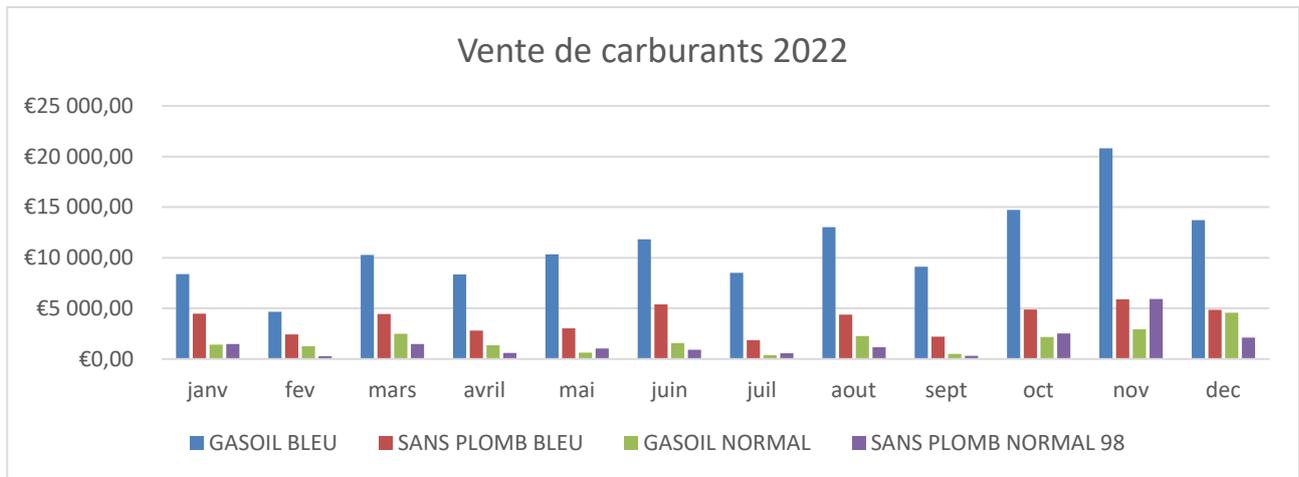
4.4 Activité Carburant

Le chiffre d'affaires de l'activité carburant s'élève à 219 897 € en 2022 contre 167 253 € en 2021, soit une hausse d'un peu plus de 31 %. L'année 2022 aura vu s'accroître la hausse du prix des carburants dans un contexte mondial particulièrement tendu sur les produits pétroliers. Jusqu'à juin 2022, la vente de carburant s'opérait comme suit :

- pour les plaisanciers, les carburants non détaxés étaient vendus par la SPL OPUS au prix maximal préfecture
- pour les professionnels de la pêche, par application d'une remise de 12 % sur le prix maximal préfecture suivant délibération de l'autorité concédante.

Cette progression constante du prix des carburants a conduit la SPL OPUS à redéfinir en juin 2022 des nouveaux tarifs de vente de carburants, afin d'éviter des ventes à perte. Ainsi, les modalités relatives à la vente de carburants détaxés à l'usage des professionnels de la mer est passé à une remise de 6 cts par litre ; les dispositions concernant les plaisanciers demeurant quant à elles inchangées.

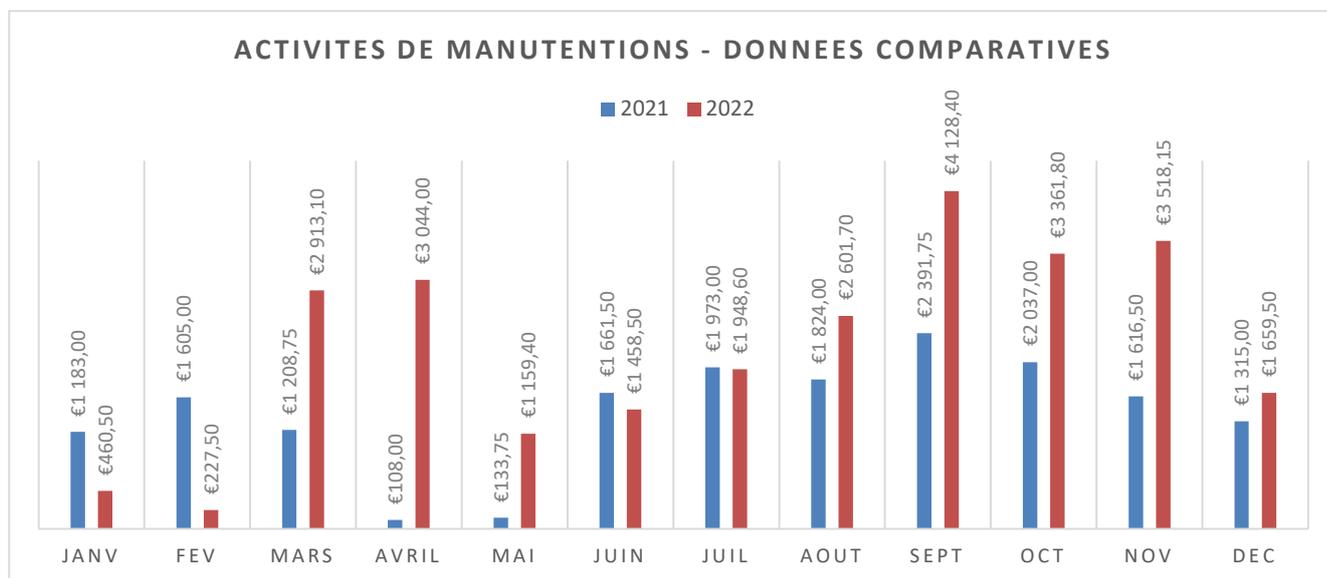
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juil	aout	sept	oct	nov	dec
GASOIL BLEU	8380,10 €	4656,82 €	10 287 €	8 355,48 €	10 322,13 €	11 832,38 €	8 507,00 €	13 031,35 €	9 099,48 €	14 731,75 €	20 817,71 €	13 717,36 €
SANS PLOMB BLEU	4 460,86 €	2 434,22 €	4 443 €	2 791,64 €	3 034,41 €	5 376,41 €	1 846,13 €	4 377,22 €	2 200,08 €	4 880,26 €	5 887,81 €	4 840,00 €
GASOIL NORMAL	1 395,88 €	1 240,58 €	2 496,52 €	1 355,42 €	623,15 €	1 563,62 €	386,66 €	2 259,41 €	505,77 €	2 156,26 €	2 926,91 €	4 571,93 €
SANS PLOMB NORMAL 98	1 474,05 €	261,71 €	1 468,90 €	596,86 €	1 048,42 €	906,25 €	574,89 €	1 172,08 €	306,49 €	2 504,05 €	5 912,34 €	2 090,27 €



4.5 Activité de manutention

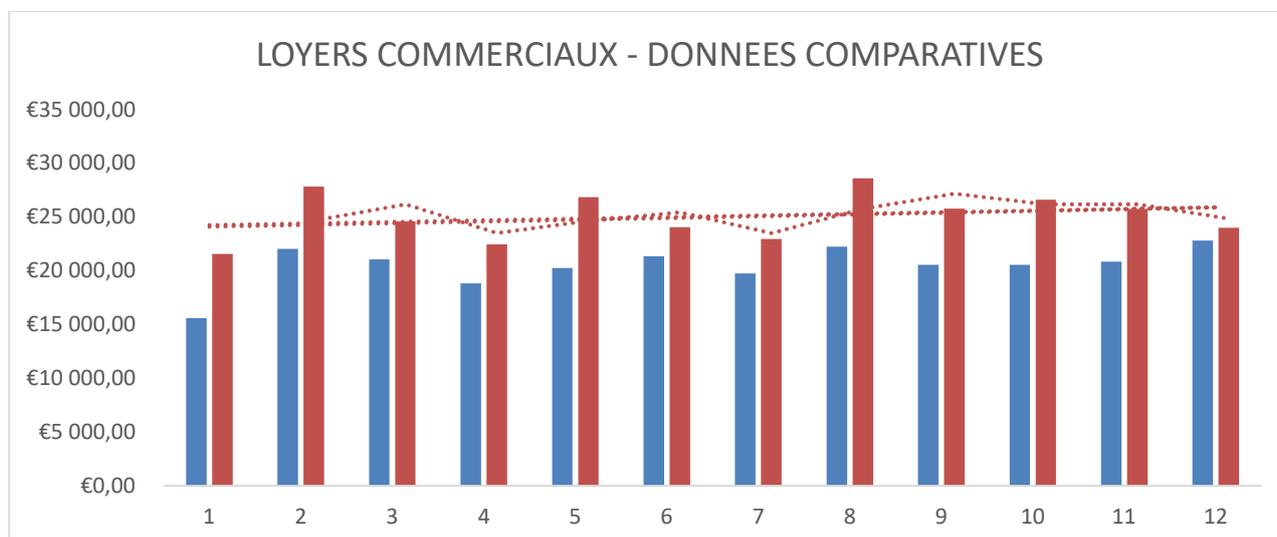
Les activités de manutention concernent les opérations de levage des bateaux pour une mise à terre ou à l'eau. En 2022, elles s'élèvent à un peu plus de 24 400 €, en progression par rapport en 2021.

Malgré une période d'immobilisation de l'élévateur sur plusieurs semaines entre janvier et mai, ces données sont le signe d'une reprise générale de l'activité portuaire, après 2 années marquées par la crise sanitaire qui aura touché tous les secteurs d'activité.



4.6. Locaux commerciaux

La SPL OPUS gère dans le cadre de la convention de concession de service public une vingtaine de locaux commerciaux répartis sur le périmètre portuaire. Sur l'année 2022, le chiffre d'affaires afférent aux locaux commerciaux est de 283 624 € contre 225 514 € en 2021, soit une augmentation de +25 %. Une hausse à impacter à la relance des contrats d'autorisation d'occupation temporaire intervenue au 1^{er} janvier 2022 qui a concerné une majorité des exploitants du site, et a donné lieu à un réajustement tarifaire des loyers en tenant compte des activités dispensées et des espaces occupés.



Listing des exploitants de locaux commerciaux au 31.12.2022 :

EXPLOITANT	FILIERE METIERS	OBSERVATIONS
GIE DU PONT	PÊCHE	
COPASUD	PÊCHE	
SARL LE CAP MECHANT	RESTAURATION	
SARL WATERLAND SERVICES CAPITAIN NAUTIK	LOISIRS NAUTIQUE	
SARL NAUTYPECHE	LOISIRS NAUTIQUE	
LE MAHI MAHI	RESTAURATION	
SUNNYDAYS	RESTAURATION	
SARL KAZABUL	LOISIRS NAUTIQUE	
SARL ESPACE MER	LOISIRS NAUTIQUE	
SARL MAD VELO OXYGEN	LOISIRS NAUTIQUE	Résiliation novembre 2022
EURL BIG SNACK PLUS -L'OTANTIK	RESTAURATION	
GIE LEONCE	PÊCHE	
ESCALE GOURMANDE	RESTAURATION	
SARL MARIE LOUISE II (CLC LA CROISSETTE)	RESTAURATION	
LSVP (Le Vieux Saint-Pierre)	RESTAURATION	
GYROTECH	LOISIRS	
CAFE HIPPI EAT (SARL TOGETHER)	RESTAURATION	
CAPTAIN JO	RESTAURATION	

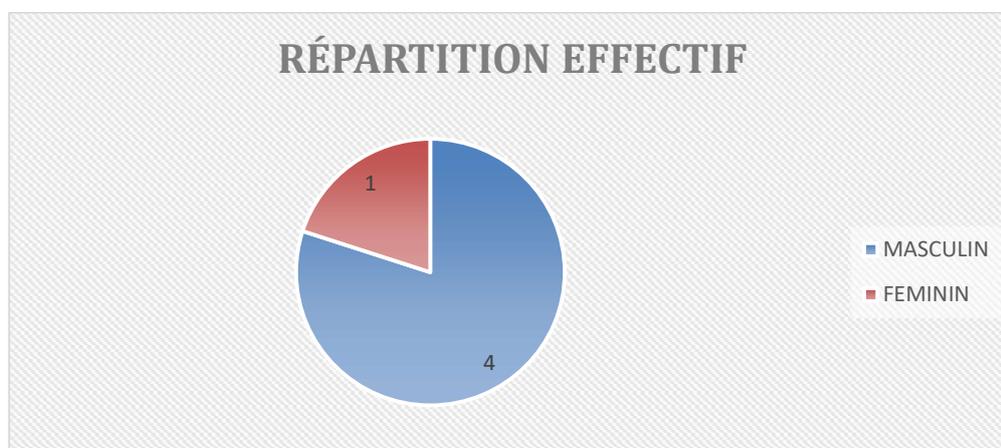
V – ETAT DU PERSONNEL

5.1 – Liste du personnel

Le personnel affecté au port est réparti sur 2 filières-métiers :

- Une équipe technique composée de 3 agents
- Une équipe administrative composée de 2 agents

Le service du port est à forte proportion masculine, du fait de la spécificité des missions techniques qui lui sont assignées. Ces données sont présentées au graphique ci-après :



Répartition du personnel par fonction et classification

EQUIPE TECHNIQUE		
Agent	Fonction	Catégorie/statut
CHANE KOUNE Jean Michel	Maitre de port secondaire	Catégorie C Personnel extérieur mis à disposition
SUMAC Cédric	Agent portuaire	Catégorie C Personnel extérieur mis à disposition
RANGGEH Mathieu	Agent technique de la station de pompage	Salarié SPL OPUS
EQUIPE ADMINISTRATIVE		
Agent	Fonction	Catégorie/statut
MOREL Mélinda	Chargée de gestion administrative et comptable	C Personnel extérieur mise à disposition
KICHENAPANAI DOU Thierry	Agent Portuaire	C Personnel extérieur mis à disposition

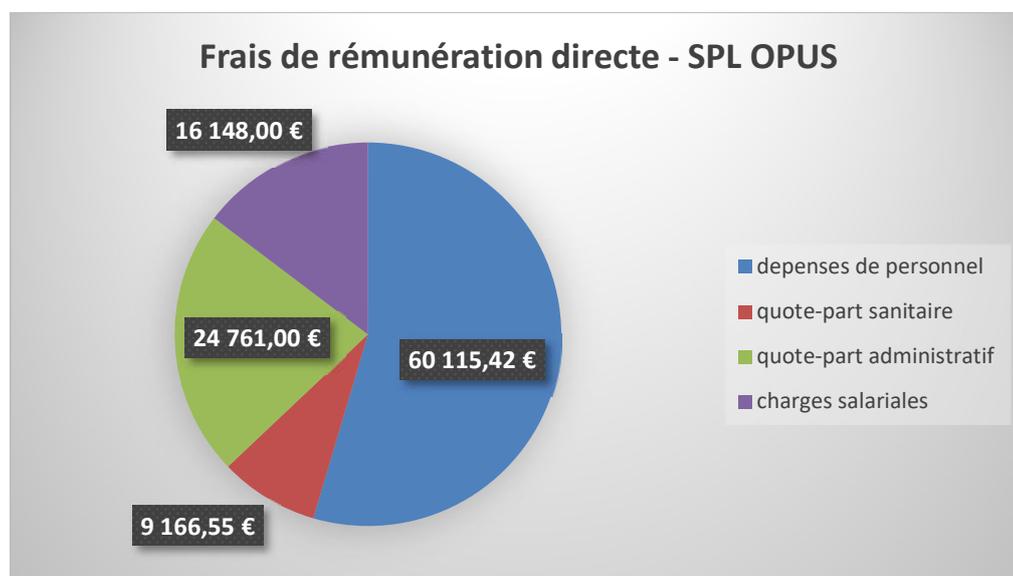
5.2 Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel comprennent les frais de rémunération suivants :

✚ Dépenses de rémunération du personnel supportées directement par la SPL OPUS

Elles se décomposent :

- des salaires annuels versés aux personnels de la SPL OPUS
- des primes annuelles versées aux employés de la SPL OPUS et aux agents mis à disposition
- des charges et cotisations salariales
- des frais de siège qui correspondent aux frais généraux d'administration, répartis en tenant compte à la fois du chiffre d'affaires et du personnel administratif affecté à la gestion du contrat du port. Ils s'élèvent pour l'année 2022 à 24761 € contre 26 311 € en 2021.

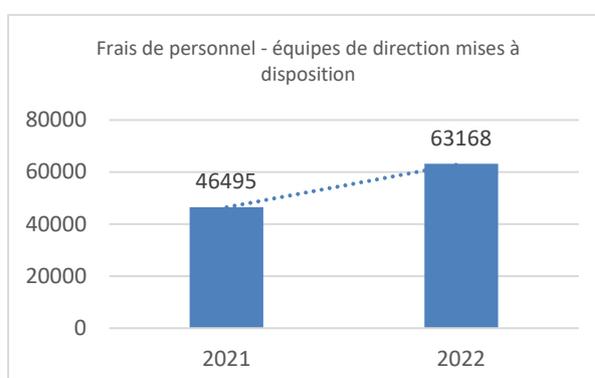
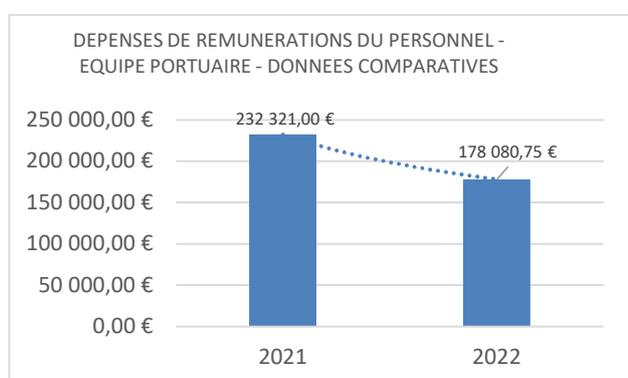


✚ Remboursement des frais de rémunération des équipes portuaires mises à disposition

Ces dépenses se décomposent :

- du remboursement à la Ville de Saint-Pierre des salaires annuels des équipes portuaires qui demeure employeur des agents. Elles ont représenté 232 321 € en 2021 contre 178 080 € en 2022. Une diminution s'expliquant par le départ d'un agent portuaire à mi semestre 2021 qui a fait le choix de réintégrer les services de la Ville. Le coût de ce poste n'est donc plus comptabilisé en 2022.

- du remboursement à la Ville et au CCAS de St Pierre d'une quote-part des salaires annuels des personnels cadres intervenant respectivement sur les fonctions de direction et de pilotage administratifs et financiers des projets mis en œuvre sur le port de plaisance. Elles connaissent une augmentation du fait de la revalorisation du temps de mise à disposition des personnels concernés, rendue nécessaire sur les travaux d'ingénierie des dossiers à porter.



En traitement comptable, ces dépenses de remboursement de salaires sont comptabilisées à la section « Autres Achats et Charges Externes » et ne sont donc pas affectées aux dépenses directes de personnel.

VI. DONNEES TECHNIQUES ET TRAVAUX D'ENTRETIEN

6.1 Déploiement de la station de carburant en libre-service

La SPL OPUS a présenté dans le cadre du dispositif Fonds Européens des Affaires Maritimes et de la Pêche – FEAMP - un projet de mise en libre-service de la station de carburant du port de plaisance. Ce dossier a reçu un avis favorable avec un financement ETAT à hauteur de 12089 €, du FEAMP pour un montant de 36268 € et une part sur fonds propres de la SPL OPUS à hauteur de 27 904 €, soit un coût total de 76 262 €. L'ouvrage a été livré le 07 avril 2022 et la mise en service auprès des usagers effectuée le 15 juin 2022.



La station d'avitaillement permet l'accès au carburant 24h/24, avec un module de paiement par carte bancaire pour les plaisanciers et en cartes prépayées pour les professionnels. La mise à disposition de cartes prépayées a été progressivement et à la demande étendue aux plaisanciers.

Une avancée significative pour ces derniers qui devaient jusqu'à présent attendre l'ouverture des services de la CAPITAINERIE en vue d'un approvisionnement en carburant.

6.2 Acquisition de 2 nouveaux pylônes de balisage maritime et travaux de dépose et de pose

Un dossier de demande de financement a été déposé au FEAMP pour le remplacement des pylônes de balisage du port de plaisance.

Les anciens pylônes ayant connu l'érosion de l'air marin étaient devenus défectueux et demandaient à être remplacés.

La SPL OPUS a donc lancé une consultation pour la dépose et pose de nouveaux pylônes de balisage. Les travaux ont débuté le 28 novembre 2022.

TRAVAUX DE DEPOSE DES ANCIENS PYLÔNES



TRAVAUX DE POSE D'UN DES NOUVEAUX PYLÔNES



Ce nouvel ouvrage vient remplacer les pylônes existants et facilitera l'entrée et la sortie des bateaux depuis le port. Le coût total du projet s'élève à :

- 46 213 € de frais d'acquisition de matériels
- 14000 €

La société ETH TELECOM a été retenue, au terme d'une procédure de commande publique, sur les marchés de fournitures des pylônes ainsi que les travaux de dépose et pose.

L'investissement total est de plus de 59 000 € financés en partie par l'Etat et le FEAMP, le reliquat pris sur les fonds propres de la SPL OPUS à hauteur d'un peu plus de 13 000 €.

La phase d'achèvement des travaux est prévue au 1^{er} trimestre 2023 avec une mise en service des nouveaux pylônes de balisage maritime pour fin mars 2023.

6.3 Remplacement des bouches à incendie

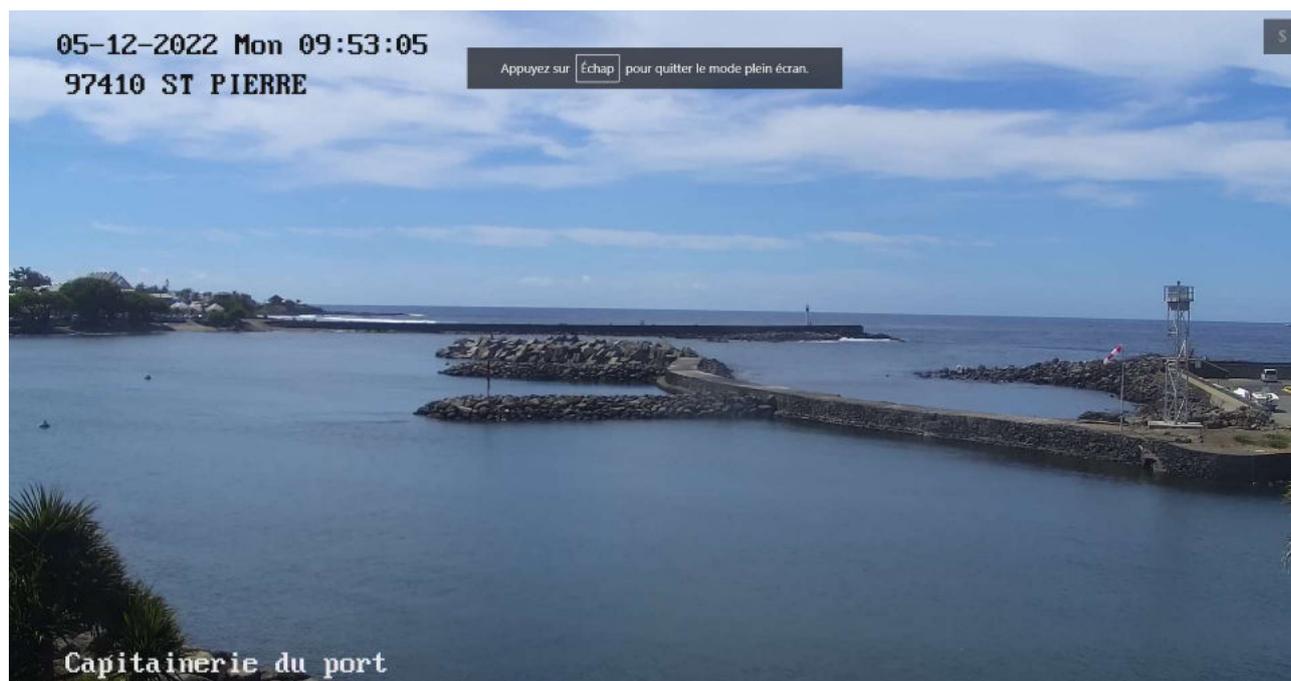
La SPL OPUS a engagé un chantier de renouvellement des bornes portuaires au début de l'année 2022. 4 bornes vétustes ont été retirées et remplacées par des bornes neuves repositionnées pour un déploiement plus pertinent et efficace. En parallèle, un diagnostic sur le réseau desservant le port de plaisance a été effectué par RUNEO le 17.08.2022, concernant les PONTONS F (après ponton et face ponton), D1 et le local sanitaire.



Ces travaux d'un coût total de 14 600 € ont été intégralement financés par la SPL OPUS et entrent dans le programme pluriannuel d'investissement établi sur la durée du contrat de DSP.

6.4 Déploiement d'une livecam à la Capitainerie

Une livecam a été intégrée au courant du 1^{er} trimestre 2022 au site internet du port mis en service en septembre 2021. Ce nouvel équipement permet aux professionnels et plaisanciers, notamment ceux éloignés de la zone de saint-pierre, de vérifier les conditions climatiques directement depuis le site avant d'envisager une sortie en mer. La livecam filme en direct l'accès du chenal. Le déploiement de la livecam hors investissement du matériel aura couté 1000 €.



6.5 Installation de la nouvelle potence à palan électrique par le CRPEMR

Le Comité Régional de la Pêches et des Elevages Marins de la Réunion a fait l'acquisition d'une nouvelle potence à palan électrique. Cet équipement est destiné aux pêcheurs professionnels pour la levée des poissons en vracs ou entreposés, au retour de pêche. Il est venu remplacer l'ancienne potence, rendue vétuste du fait de l'érosion de l'air marin.

La SPL OPUS a autorisé le CRPEMR à occuper un espace délimité sur le site du périmètre portuaire, via une convention d'autorisation d'occupation temporaire consentie à titre gracieux pour une durée de 5 ans. L'exploitant a la responsabilité pleine et entière de la potence s'agissant des vérifications d'usage, de contrôle périodique et d'opérations d'entretien.



6.6 Sécurisation des accès aux pontons par badge

Pour garantir la sécurisation du port, la SPL OPUS a fait procéder à l'installation d'un système de gestion automatisé d'accès aux quais et pontons par lecteurs de badges.

Les travaux ont concerné les pontons A, B, C et D du port de la plaisance. La Capitainerie délivre les badges aux usagers portuaires. La 1^{ère} carte est gratuite pour les professionnels, payante à hauteur de 30 € pour les plaisanciers. En cas de perte, la carte est payante.

Les badges perdus donnent lieu à une désactivation systématique. La mise en place de ce système d'automatisation a permis de réguler les incivilités rencontrées par les usagers du port. L'investissement total a été de 9748 €.

6.7 Prestation de gardiennage et de sécurité sur le périmètre portuaire

La question de l'insécurité grandissante sur le port de plaisance est de longue date une préoccupation majeure pour les pêcheurs et plaisanciers. Dans ce cadre, la SPL OPUS a mis en place, après lancement d'une consultation d'appel à concurrence, une prestation de gardiennage et de sécurité sur le site. Le marché confié à la société IDEA a débuté en septembre 2022.

La prestation consiste en un gardiennage du site en semaine, week-end, jours fériés et un dispositif spécifique sur jours de manifestations à forte affluence.

Sur l'exercice en revu, un budget de plus de 8000 € a été consacré par la SPL OPUS à la sécurité du port. Cette prestation sera reconduite en 2023.

6.8 Amélioration de l'accès à la cale de mise à l'eau

La cale située côté EST du port de plaisance permet d'effectuer la mise à l'eau des bateaux à l'aide de remorques.

Au fil du temps, l'apport de sable provenant de la petite plage, lié aux effets de la houle, est venu obstruer la cale et empêchait les remorques de propulser les bateaux vers une mise à l'eau dans le port.

Il a donc été procédé à des travaux combinés de désensablement de la cale et à un enrochement de celle-ci, pour mieux la protéger et limiter le déversement de sable depuis la petite plage.

Ces travaux ont considérablement facilité les opérations de mise à l'eau de bateaux effectuées par les professionnels et plaisanciers du port.

VII. INCIDENTS MAJEURS ET OPERATIONS

7.1 – Cyclone BATSIRAI

Conséquence du passage du cyclone BATSIRAI et des intempéries qui ont frappé notre département le 3 février 2022, le port de plaisance de Saint-Pierre a été souillé par des amas de bois, branchages et débris en tout genre. Une opération de nettoyage de grande envergure s'est tenue le samedi 5 février 2022.

Les pêcheurs, les équipes de la SPL OPUS et de la Ville ainsi que les services de la SNSM ont été à pied d'œuvre pour procéder au nettoyage en surface et dégager l'enceinte portuaire de tous ces déchets.

Un travail colossal qui s'est poursuivi sur plusieurs jours durant, grâce à l'aide de nombreux volontaires. **L'objectif de rendre le port opérationnel le plus rapidement possible a été tenu !!**

L'aide de l'Etat a été également demandée pour dégager les sédiments logés dans le bassin du port.



Les dépenses de nettoyage du port ont représenté un budget de plus 19 000 € entièrement financés par la SPL OPUS.

7.2 Houle hivernale 25 juin 2022

Une houle hivernale de forte intensité a touché les côtes de la réunion le 25 juin 2022. Un bulletin spécifique NAVICAP a été diffusé aux pêcheurs et plaisanciers et une information effectuée sur site par le maître de port secondaire, en vue de les sensibiliser aux dangers de la houle et la nécessité de bien vérifier leurs amarrages.

La houle qui a déferlé a eu pour conséquence d'endommager les catways du ponton D du port de plaisance. Des travaux ont été rapidement entrepris par la SPL OPUS pour un montant de 1950 € en vue de remettre à niveau ces équipements.



7.3 Opération de dragage de la Rivière d'Abord

La Ville de Saint-Pierre a dû lancer une opération de dragage d'urgence suite aux crues de la dernière saison cyclonique afin de rétablir des profondeurs sécuritaires pour les usagers. Cette intervention s'est déroulée en trois phases :

- 1. Un travail préparatoire en amont du radier pour aménager des zones de ressuyage des sédiments et un piège à cailloux permettant de retenir les matériaux lors des futures crues ;*
- 2. Le dragage mécanique du petit bassin historique ;*
- 3. Le pompage des sédiments du chenal.*

Au terme des 2 premières phases, la phase de pompage du chenal a finalement débuté le 3 octobre 2022. Il a été nécessaire de mobiliser la plage de l'Esplanade de la liberté, en vue d'y installer le bassin de décantation. Une barge a occupé sur la durée du chantier le chenal de navigation pour déployer le tuyau et les pompes en vue d'aspirer les sédiments. L'accès au port n'a pas été coupé durant cette période.



VIII. INSTANCES ET DECISIONS

8.1 Drogations aux tarifs portuaires

Au regard des activités d'intérêt général menées par certains organismes et associations intervenant sur le domaine public portuaire, des demandes d'exonérations partielles ou totales de redevance portuaire ont été soumises, sur avis favorable de la SPL OPUS, à l'Autorité Municipale pour l'année 2022.

Suivant délibérations du Conseil Municipal, ces exonérations ont concerné :

- L'Association Nautique de Saint Pierre : redevance due 2500 € remise totale accordée pour 2 navires suivant délibération n° 19/869 du Conseil Municipal du 29 août 2022. (Redevance payante pour le 3^{ème} emplacement)
- L'Association des Femmes des Marins Pêcheurs de la Réunion : redevance due 860 € remise totale accordée suivant délibération n° 19/867 du Conseil Municipal du 29 août 2022.
- L'Association des Plongeurs Autonomes : redevance due 1450 € - exonération partielle accordée à hauteur de 250 € suivant délibération n° 19/868 du Conseil Municipal du 29 août 2022.

Des exonérations supplémentaires ont été accordées par la Ville sur une durée de 5 ans, restant à courir jusqu'en 2023, en faveur des organismes suivants :

- Société Nationale de Sauvetage en Mer : espace bureau, local de stockage, gratuité anneau pour un avantage en nature consenti estimé à 5220 €/an – la convention prend fin en septembre 2023
- Association des Amis de la mer : local à usage de bureau pour un avantage en nature consenti estimé à 5430 €/an. La convention prend fin en septembre 2023.

L'objectif est de se réunir au moins 1 fois par an ou à la demande des membres, pour échanger et discuter sur les projets et perspectives d'avenir et de développement de la filière pêche tant à l'échelle du département qu'à celle du territoire communal.

Le Comité Local de la Pêche Professionnels est composé à ce jour de 7 membres et de représentants de la SPL OPUS.

8.2 Le Conseil Portuaire

Le Conseil Portuaire s'est réuni en 2 séances les 20 mai et 21 octobre 2022, en vue de se prononcer sur les différents points qui doivent lui être soumis, tel que prévu par la législation en vigueur. Les procès-verbaux de séance sont annexés au présent rapport.

8.3 Le Comité de contrôle et d'exploitation du port

Dans le cadre de la procédure de contrôle analogue à exercer par la Ville sur la SPL OPUS, au titre du contrat de délégation de service public, le comité de contrôle et d'exploitation du port s'est réuni en une séance le 22 avril 2022. Le procès-verbal de réunion est annexé au présent rapport.

IX.- QUALITE DU SERVICE

9.1 Concertation entre la SPL OPUS et les usagers du port : Le Comité Local des Usagers Permanents du Port – CLUPP et le Comité Local de la Pêche Professionnelle

Le Comité Local des Usagers Permanents du Port – CLUPP

Le CLUPP, installé officiellement en 2021, s'est réuni en 1 séance le 25 mars 2022, à des fins de consultation sur le compte de résultat 2021 du port, du budget prévisionnel 2022, des procédures de vente de navires et de la liste d'attente arrêtée au 31.12.2021. Le compte rendu est annexé au présent rapport.

Le Comité Local de la Pêche Professionnelle

Classé parmi les 3 ports majeurs de l'Île, le port Lislet Geoffroy connaît une activité de pêche d'une importance particulière, qu'il convient d'encourager, promouvoir et valoriser.

Beaucoup de pêcheurs tirent en effet leurs moyens de subsistance essentiellement de ce métier. Aussi, fort des discussions engagées avec cette catégorie de professionnels, la création d'une instance consultative dédiée est apparue comme une attente unanime de leur part.

La SPL OPUS a donc initié en février 2022 la mise en place d'un Comité Local de la Pêche Professionnelle, qui se veut être une instance consultative, sollicitée sur divers sujets.

Au cours de l'exercice, ont notamment été abordées les thématiques suivantes : *présentation du calendrier des travaux sur le port de plaisance, l'installation de la nouvelle potence, la mise en libre-service de la station de carburant, l'installation d'une machine à glace.*

Le comité sera amené à se réunir autant que nécessaire afin d'aborder et d'échanger sur les projets, les perspectives de développement et/ou de devenir de la filière pêche tant à l'échelle du département qu'à celle du territoire communal.

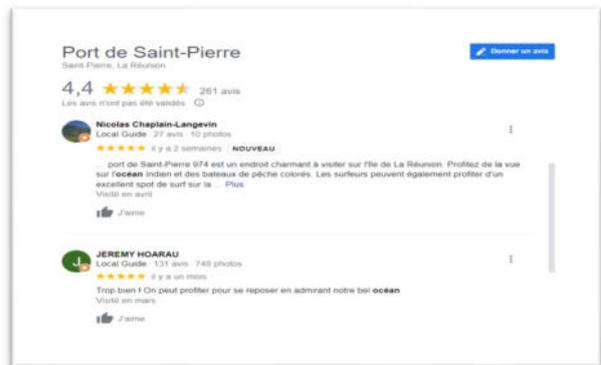
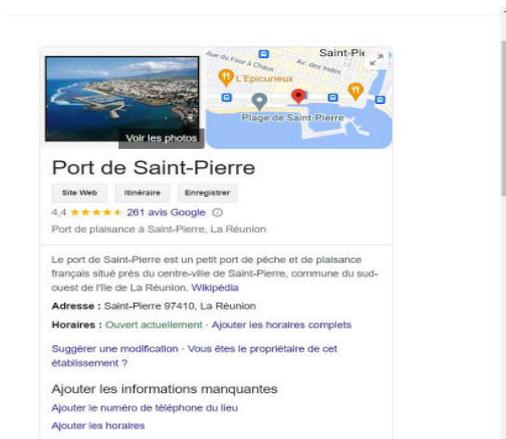
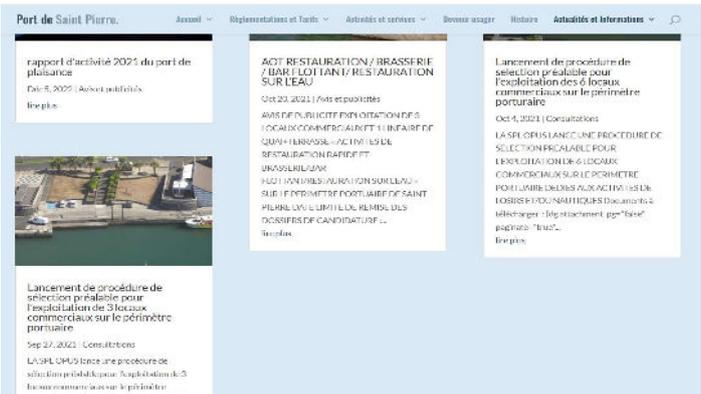
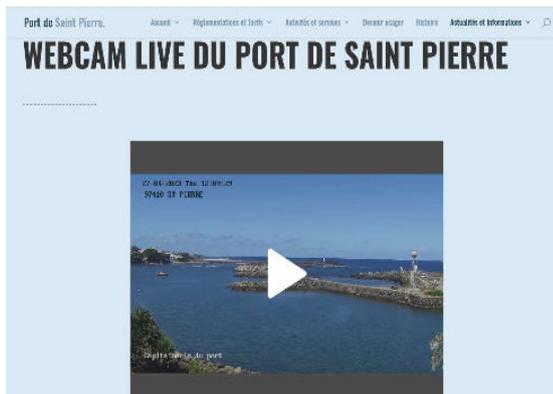
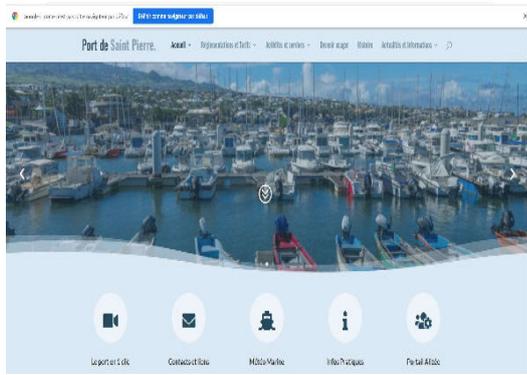
Le Comité Local de la pêche professionnelle est composé à ce jour de 7 pêcheurs professionnels et de 2 représentants de la SPL OPUS.

9.2 Modernisation des outils et des procédures d'administration

La SPL OPUS avait amorcé dès 2021 plusieurs démarches d'amélioration de ses services en matière de communication.

Site internet

Le site internet a connu un bel engouement auprès du grand public. Il a permis d'apporter une information actualisée sur les services accessibles, tant en faveur des usagers que des touristes de passage. Les différentes AOT lancées par la SPL OPUS ont également été publiées sur le site internet, de même que les informations ou événements impactant le port (cyclone batsirai notamment). Les données de positionnement et de fréquentation enregistrées en 2022 sont répertoriées dans les tableaux ci-dessous :



Analytics **Port de Saint-Pierre**
Toutes les données du site W...

[Accéder au rapport](#)

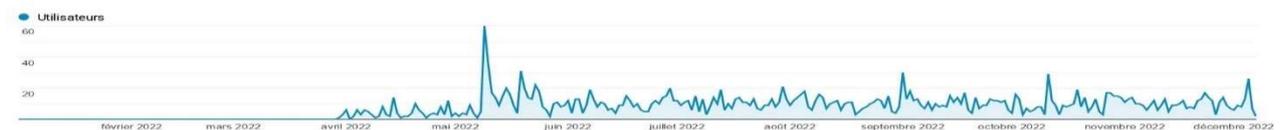
Canaux

Tous les utilisateurs
100,00 % Utilisateurs

1 janv. 2022 - 7 déc. 2022

Explorateur

Récapitulatif



Default Channel Grouping	Acquisition			Comportement			Conversions		
	Utilisateurs ↓	Nouveaux utilisateurs	Sessions	Taux de rebond	Pages/session	Durée moyenne des sessions	Taux de conversion par objectif	Objectifs réalisés	Valeur de l'objectif
	1 675 % du total: 100,00 % (1 675)	1 676 % du total: 100,00 % (1 676)	3 014 % du total: 100,00 % (3 014)	68,02 % Valeur moy. pour la durée: 68,02 % (0,00 %)	1,63 Valeur moy. pour la page: 1,63 (0,00 %)	00:01:35 Valeur moy. pour la session: 00:01:35 (0,00 %)	0,00 % Valeur moy. pour la conversion: 0,00 % (0,00 %)	0 % du total: 0,00 % (0)	0,00 € % du total: 0,00 % (0,00 €)
1. Direct	948 (56,59 %)	947 (56,50 %)	1 717 (56,97 %)	77,05 %	1,39	00:01:16	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 € (0,00 €)
2. Organic Search	697 (41,5 %)	681 (40,63 %)	1 151 (38,19 %)	52,22 %	2,04	00:02:08	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 € (0,00 €)
3. Social	42 (2,48 %)	41 (2,45 %)	137 (4,53 %)	88,32 %	1,15	00:00:58	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 € (0,00 €)
4. Referral	7 (0,41 %)	7 (0,42 %)	9 (0,30 %)	55,56 %	1,89	00:01:22	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 € (0,00 €)

Lignes 1 à 4 sur 4

Classé dans le Top 20

Domaine	Mots clés	Nouveaux	En progression	Perdus
portdesaintpierre.re	4	0	3	0

Classé dans le Top 100

Domaine	Mots clés	Nouveaux	En progression	Perdus
portdesaintpierre.re	4	0	3	0

Classements de mots clés 1 - 4 (4)

Mot clé	Fonctionnalités SERP	portdesaintpierre.re			
		06 déc. ▲	Diff.	CPC	Volumx
1. port saint pierre	📍 ★ 🔗	1 📍	+1	n/a	
2. port st pierre	📍 ★ 🔗	1 📍	+1	n/a	
3. port de st pierre	📍 ★ 🔗 📄	2	+4	n/a	
4. port de saint pierre	📍 ★ 🔗 📄	3	-2	n/a	

📁 Dématérialisation des procédures de signatures des contrats

La dématérialisation des contrats a été entamée en janvier 2022, avec la mise en place de la signature électronique. Celle-ci peut se faire à distance ou en face à face avec l'utilisateur. Si l'utilisateur opère pour le choix à distance, le contrat lui est envoyé par mail à son adresse identifiée dans la base de données avec un envoi simultané d'un message en sms sur son téléphone mobile lui permettant d'activer la signature de celui-ci.

Pour la signature en face à face, l'utilisateur est reçu à la Capitainerie et la signature de son contrat s'opère sur tablette numérique. Le contrat lui est envoyé en instantané sur son adresse mail personnelle.

Cet outil a permis d'éliminer les coûts et les délais liés à la signature papier/courrier, tout en maîtrisant le processus de signature vis-à-vis du cadre juridique en vigueur. En effet, la signature déléguée est validée par un certificat qualifié selon les critères fixés par la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 et l'arrêté du 26 juillet 2004, ainsi que par le règlement eIDAS et le décret 2017-1416 du 28 septembre 2017. Ce cadre garantit ainsi :

- l'apposition de signatures représentées par un certificat qualifié
- l'apposition d'un horodatage sur chaque signature
- la génération d'un dossier de preuves

Pour l'acquisition de ce nouvel outil, la SPL OPUS a souscrit à un abonnement auprès d'un prestataire de la place pour un coût de 2800 € HT.

En 2022, **309 contrats** ont ainsi été conclus par voie de dématérialisation et ce nouvel outil de modernisation a été bien accueilli par les clients. Des obstacles demeurent néanmoins pour les usagers non acculturés aux technologies du numérique ou ne disposant pas d'adresse mail ou de téléphone portable. Pour ces derniers, la SPL OPUS a maintenu la version contrat en support papier.

📁 Evolution du logiciel métier dédié

Pour la gestion de l'activité du port de plaisance, la SPL OPUS a investi dans le logiciel métier ALIZE en 2021.

Afin d'offrir aux usagers des services facilités et optimisés, la SPL OPUS a souscrit en 2022 à la solution Up2pay pour un paiement en ligne sécurisé, qui a été interfacée avec le logiciel métier.

Les usagers ont ainsi à leur disposition un espace personnel sur ALIZE dans lequel ils peuvent visualiser leurs documents, mettre à jour les informations qui les concernent, envoyer des justificatifs et également payer leurs factures.

La mise à disposition de l'espace personnel a été perçue comme une véritable avancée notamment pour les plaisanciers et usagers qui ne peuvent pas du fait de leurs activités, se libérer facilement pour se rendre à la Capitainerie.

Les utilisateurs de la solution de paiement en ligne restent toutefois trop peu nombreux, certainement par crainte d'exposition aux fraudes liées aux données bancaires et un manque de confiance dans les systèmes de cybersécurité.

Une communication supplémentaire sera effectuée pour inciter les usagers du port à souscrire aux paiements en ligne. Des informations pratiques seront données pour garantir la sécurisation de cette nouvelle procédure.

9.3 Nombre d'attribution de places de stationnement

La SPL a procédé à 16 attributions effectives d'emplacements sur l'année 2022. Le Comité de contrôle a statué sur ces propositions respectivement en date du 21 octobre 2021 et du 22 avril 2022.

Emplacement sollicité	Nombre
Bateaux à usage professionnel	1
Voiliers	1
Navires de plaisance	14

Un courrier de notification est envoyé à chaque demandeur, qui dispose d'un délai de 2 mois pour acheminer son navire dans le port. Passée cette échéance et sans réaction de sa part, le demandeur est informé qu'il réintègre la liste d'attente.

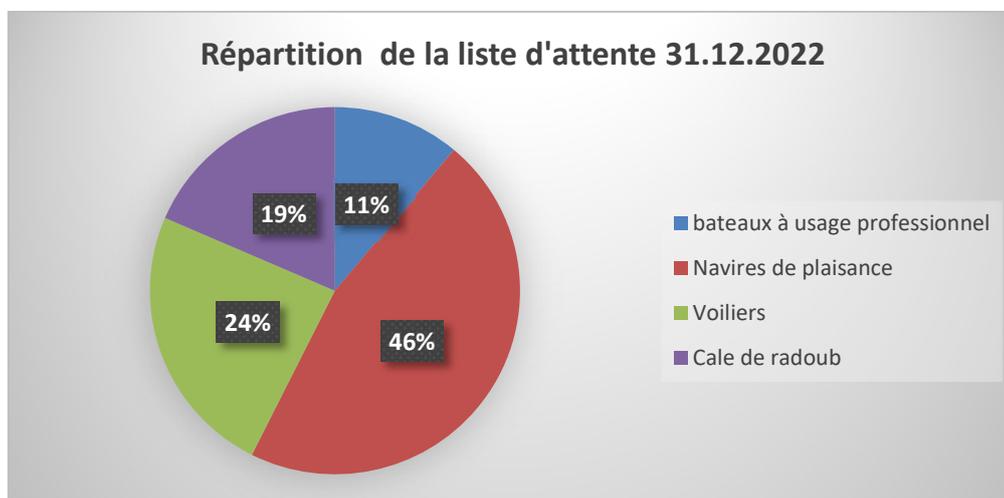
9.4 Nombre d'usagers inscrits sur les listes d'attente

Conformément au règlement intérieur du port de plaisance, une liste d'attente est tenue à jour par la SPL OPUS pour les propriétaires de navires souhaitant effectuer un séjour de plus de 12 mois, et devant donner lieu à un contrat d'occupation.

L'inscription ou la demande de renouvellement d'inscription doit parvenir au délégataire au plus tard le 1er décembre de chaque année, accompagnée des éventuelles informations relatives au navire. La demande ou son renouvellement n'est en aucun cas constitutive de droit d'occupation.

Au 31 décembre 2022, la liste d'attente sur le port Lislet Geoffroy comportait 73 demandeurs. La liste d'attente est annexée au présent rapport.

Emplacement sollicité	Nombre
Bateaux à usage professionnel	6
Voiliers	13
Navires de plaisance	25
Cale de radoub	10



La demande d'inscription en liste d'attente peut être faite directement auprès des services de la Capitainerie ou par saisie en ligne d'un formulaire sur le site internet du port sur www.portdesaintpierre.re

9.5 Nombre de créances ou en contentieux en cours avec des usagers

En 2022, la SPL OPUS a eu à dénombrer un peu moins d'une dizaine de créances non recouvrées et a fait face à un contentieux en responsabilité civile avec un usager portuaire. Le nombre d'impayés est en hausse par rapport à 2021.

Impayés

La SPL OPUS a constaté au 31 décembre 2022 la somme de 11 357.45 € de redevances portuaires impayées. Des procédures systématisées de relance et de mise en demeure ont été déployées sur 2022 et le nombre de créances a fait l'objet d'un suivi rigoureux.

Elles concernent divers contrats : *stationnement, carénage, locaux commerciaux, bateaux d'escale.*

Le Comité de contrôle et d'exploitation du port sera sollicité en 2023 pour avis sur les procédures de poursuites à engager.

Sinistre

Un usager portuaire a engagé contre la SPL OPUS une procédure en responsabilité civile pour un sinistre intervenu sur son trimaran lors de la houle du 25 juin 2022. Le rapport de conclusion de l'expertise suit son cours à ce jour.

En l'attente et pour éviter tout nouvel incident, l'usager a été autorisé sous sa pleine responsabilité à installer des anneaux d'accroche par fixation au sol, en vue de garantir la stabilité du navire.

9.6 Nombre de retraits de postes de stationnement

Aucun retrait de poste de stationnement n'a été effectué au titre de l'année 2022.

9.7 Nombre de résiliation d'AOT

Un exploitant d'un local à usage commercial a souhaité résilier sa convention d'occupation temporaire au 30.11.2022 concernant le local n° 23 situé place Napoléon Hoareau sur le port de plaisance.

X.- DONNEES FINANCIERES

Cette partie du rapport porte sur l'analyse de l'activité du port pour l'exercice en revue, en intégrant les données financières et d'exploitation liées au contrat ainsi que les évolutions constatées par rapport à l'exercice antérieur.

Elle retrace la totalité des opérations afférentes à la gestion concédée et aux prestations annexes directement assurées par la SPL OPUS.

Les charges détaillées sont celles liées à l'exploitation du service dans le périmètre de gestion.

Les recettes mentionnées portent sur l'intégralité des sommes perçues par le concessionnaire quelle que soit leur nature (vente de carburant, prestations annexes...). Elles s'entendent ici dans la notion « chiffre d'affaires ».

10-1. Évolution du compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT						
DESIGNATION		REEL 2021	% du CA	REEL 2022	% du CA	Variation 2022/2021
Chiffre d'affaires	1	703 733 €	100%	888 040 €	100%	184 307 €
Produits d'exploitation		703 733 €	100%	888 040 €	100%	184 307 €
Achat de marchandises	2	143 440 €	20%	195 373 €	22%	51 933 €
Consommables	3	5 382 €	1%	4 985 €	1%	- 397 €
Sous traitance	4	115 818 €	16%	157 024 €	18%	41 206 €
Marge		439 093 €	62%	530 658 €	60%	91 565 €
Autres achats et charges externes	5	375 637 €	53%	389 048 €	44%	13 411 €
Subventions d'exploitation		- 5 333 €	-1%	- 1 316 €	0%	4 017 €
Impôts et taxes	6	4 389 €	1%	4 954 €	1%	565 €
Rémunération du personnel et charges	7	86 563 €	12%	99 559 €	11%	12 996 €
Charges sociales	8		0%		0%	- €
Excédent brut d'exploitation		- 22 163 €	-3%	38 413 €	4%	60 576 €
Dotations aux amortissements	8	15 470 €	2%	15 941 €	2%	471 €
Autres produits		- €	0%	97 €	0%	97 €
Autres charges		3 392 €	0%	8 107 €	1%	4 715 €
Résultat d'exploitation		- 41 025 €	-6%	14 462 €	2%	55 487 €
Résultat financier		- €	0%	- €	0%	- €
Résultat courant		- 41 025 €	-6%	14 462 €	2%	55 487 €
Résultat exceptionnel		- €	0%	3 930 €	0%	3 930 €
Impôts sur les sociétés	11	- €	0%	- €	0%	- €
Résultat de l'exercice		- 41 025 €	-6%	18 392 €	2%	59 417 €
Capacité d'autofinancement		- 25 555 €	-4%	34 333 €	4%	59 888 €

10.2 Charges d'exploitation

En données de synthèse, les charges d'exploitation sont répertoriées ci-après poste par poste.

Achats de marchandises

Ce poste concerne l'achat consommé du carburant revendu sur le Port de Saint Pierre. La marge afférente est de 11 % (sur l'année).

Achats de services extérieurs

Il s'agit de l'entretien du port de Saint Pierre, notamment :

- . Les frais de la société APR pour les ponts roulants pour 46 K€
- . Les frais de fourniture d'eau pour 15 K€
- . L'entretien de la signalisation pour 9 K€
- . Les frais d'électricité pour 5 K€
- . Le solde correspondant à la taxe d'ordures ménagères, au gardiennage, à l'entretien des accès, barrières et réseaux pour 82 K€.

Impôts et taxes

Ce poste correspond à la quote part d'impôts et taxes pour l'activité du Port de Saint Pierre. (42 % du poste global)

Frais de personnels

Les dépenses de personnel correspondent aux frais de rémunération desservis aux agents. Ce poste de dépenses intègre le versement des indemnités de fonction et prime exceptionnelle du 13^{ème} mois dont bénéficie également le personnel mis à disposition.

La masse salariale consacrée à la gestion du port de Saint Pierre se décompose donc au 31 décembre 2022 comme suit :

- Personnel affecté au port (maitre de port, agents portuaires, pompistes) et primes annuelles du personnel mis à disposition pour 60 K€
- L'équipe sanitaire pour 9 K€ (5% de leur temps)
- Une quote-part concernant les salaires du personnel administratif pour 30 K€ (24 % de la masse salariale administrative)

Autres achats et charges externes

Ce poste est principalement composé de :

- Mise à disposition du personnel pour 242 K€ contre 239 000 € en 2021
- Redevance du port pour 70 K€;
- Maintenance informatique pour 13 K€;
- Frais de téléphonie pour 8 K€;
- Frais bancaires pour 7 K€;
- Quote-part d'autres charges de fonctionnements pour 49 K€ contre 40 K€ en 2021

Dotations aux amortissements et provisions

Ce poste est constitué :

- De l'amortissement du logiciel Alizée pour 8 K€
- De la station-service pour 10 000 € (mise en service en juin 2022)
- Et de la quote part (42 %) d'amortissements généraux pour 6 K€.

10.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2022 est positif de 18 392 € contre un déficit de 41025 € en 2021. La stratégie de gestion initiée par la SPL OPUS a permis de résorber le déficit fonctionnel du port constaté en 2021.

10.4 Investissement

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du port de plaisance sont réparties en 3 catégories :

- Les travaux d'entretien courant et de maintenance
- Les équipements et travaux de renouvellement non programmés à la charge du concessionnaire
- Les dépenses afférentes au programme d'investissement, de renouvellement et de mise en sécurité des ouvrages

Les 2 tableaux ci-dessous présentent les différentes dépenses engagées et réalisées en 2022, avec une distinction spécifique pour l'opération de renouvellement des infrastructures et équipements portuaires qui fait l'objet d'un plan de financement particulier.

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE MAINTENANCE		
Désignation /Poste Comptable	Montant HT	Montant TTC
TRAVAUX ENTRETIEN COURANT ET MAINTENANCE		
Matériel de confort	28045	30428,82
Matériel et outillage	46934	50923
Sous total 1	74 979,00 €	81 351,82 €
EQUIPEMENTS ET TRAVAUX NON-PROGRAMMES		
travaux non programmés	38 338	41 596.73
Sous total 2	38 338.00 €	41 596.73 €
TOTAL 1+2	113 817 €	122 948.55

INVESTISSEMENT ET RENOUVELLEMENT DES OUVRAGES - OPERATION FEAMP		
Station de carburant	70288	70288
Elévateur (acompte)	79689	86462,56
Pylône de balisage maritime	46213	46213
Renouvellement bornes à incendie	14460	15689
Déploiement live cam	990	1074,15
TOTAL INV ET RENOUV OUVRAGE	211 640,00 €	219 726,71 €

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement perçues concernent essentiellement le projet déposé auprès du FEAMP et de l'ETAT pour le renouvellement des installations et équipements portuaires (élévateur, station de carburant et pylônes de balisage maritime) :

Objet Investissement	Coût Définitif suite appel d'offres HT	TTC	Aide FEAMP	Dont Aide CPN	Aide Mairie de St Pierre	Part SPL OPUS
Elévateur à bateaux	268 432,00 €	291 248,72 €	80 529,60 €	26 843,20 €	106 000,00 €	77 875,92 €
Station-service automatisé	70 288,00 €	76 262,48 €	36 268,61 €	12 089,54 €		27 904,33 €
Travaux mises aux normes Phares et Balises (Fourniture) exempt TVA	46 213,00 €	46 213,00 €	27 727,80 €	9 242,60 €		9 242,60 €
Travaux mises aux normes Phares et Balises (Pose) - estimatif	13 310,00 €	14 441,35 €	7 986,00 €	2 662,00 €		3 793,35 €
TOTAUX	398 243,00 €	428 165,55 €	152 512,01 €	50 837,34 €	106 000,00 €	118 816,20 €
RESSOURCES PERCUES			84 082,37 €	28 207,46 €	63 600,00 €	
RESTE A PERCEVOIR			68 429,64 €	22 629,88 €	42 400,00 €	

10.5 Les conditions financières du contrat et conditions de révision

Redevance versée

Conformément aux stipulations contractuelles de la Convention de délégation de service public pour le port de plaisance Lislet Geoffroy, la SPL OPUS a procédé au paiement d'une redevance annuelle de 70 000 € au profit de la Ville de Saint-Pierre, Autorité Portuaire.

Avenant n°2 au contrat de DSP

Suite à divers échanges intervenus avec les services de la Ville, il est apparu nécessaire de réviser le programme pluriannuel d'investissement du port de plaisance élaboré à date du contrat de DSP. Le projet d'avenant a été soumis au comité de contrôle et au conseil portuaire.

Il a donné lieu à signature le 21 novembre 2022 et porte sur la réactualisation du programme d'investissement à réaliser sur 5 ans par le concessionnaire pour un montant de 514 683 €.

XI.- DONNEES COMPTABLES

11.1 Méthode d'établissement

Pour établir ces comptes, les charges ont été affectées à la réalité de leur engagement pour la seule activité du port de plaisance.

11.2 Modes d'imputations

Aucune imputation particulière n'a été effectuée au titre des éléments de calcul pour la détermination des produits et charges directs. Le résultat est déterminé comme l'année précédente par la réalité de la comptabilité de SPL OPUS.

11.3 Variations du patrimoine immobilier intervenues sur l'année 2022

FOURNISSEURS	DESIGNATION MATERIELS	DATE ACQUISITION	PRIX ACQUIS.	BASE AMORTISSEMENT	DOT. EXON	CUMUL AMORTIS.	VALEUR NETTE
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION EN 2022							
RUN TECHNIQUE	Installation contrôle d'accès ponton C	06.05.2022	2 236.80	2 236.80	208.59	208.59	2 028.21
EMIR	Station de carburant	19.04.2022	70 288	70 288	5606.30	5606.30	64 681.70
TOUTALU	Réalisation portillon pontons B et C	28.03.2022	6 400	6 400	693.33	693.33	5 706.67
RUN TECHNIQUE	Installation contrôle d'accès ponton B	06.05.22	2 236.80	2 236.80	208.59	208.59	2 028.21
RUNEO – REMP PI	Changement des bouches à incendie	17.03.2022	14 460	14 460	1629.62	1629.92	12 830.38
SOUS TOTAL 2022 MIS EN CONCESSION			95 621.60	95 621.60	8 346.43	8 346.92	87 275.17
IMMOBILISATIONS EN COURS EN 2022							
ETH – PYLONES	Acquisition pylônes de balisage maritime	22.09.2022	46 213	NON AFFECTE			46 213
APR – ACPTÉ ELEVATEUR	Acquisition d'un nouveau portique de levage	28.03.2022	79 689.60	NON AFFECTE			79 689.60
SOUS TOTAL 2022 EN COURS			125 902.60				125 902.60

11.4 Situation des biens et immobilisations du concessionnaire

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros Edité le 31/01/2023

Compte		215000 / 281500		Install. tech. mat. outil. indus.							
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 EMR 6 TOTEMS ANCRÉS	09/02/2017	8 110,00		8 110,00	L 25,00	8 110,00		8 110,00			
0002 HORODATEUR F5480001777	06/02/2019	162 116,00		162 116,00	L 16,67	78 431,11	27 019,33	105 450,44			56 665,56
0003 HORODATEUR F5480002506	19/08/2019	31 257,00		31 257,00	L 16,67	12 329,15	5 209,50	17 538,65			13 718,35
0004 HORODATEUR F5480002505	19/08/2019	5 594,00		5 594,00	L 16,67	2 206,52	932,33	3 138,85			2 455,15
0005 SOUFFLEUR	02/03/2021	870,00		870,00	L 33,33	240,86	290,00	530,86			339,14
0006 EMR FC00025665 TOTEM	26/11/2021	3 333,12		3 333,12	L 25,00	81,01	833,28	914,29			2 418,83
0007 Citeos Reunion 5480006526	Entrée 21/06/2022	35 143,20		35 143,20	L 20,00		3 709,56	3 709,56			31 433,64
Sous-total		246 423,32		246 423,32		101 398,65	37 994,00	139 392,65			107 030,67

Compte		215400 / 281540		Materiel industriel							
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 RIS NETTOYEUR EAU FROIDE	04/10/2021	1 270,00		1 270,00	L 33,33	102,31	423,33	525,64			744,36
0002 SPL Opus FA2112-1918 SOUFFLEUR	09/12/2021	1 000,00		1 000,00	L 33,33	20,37	333,33	353,70			646,30
0003 MR BRICOLAGE NHP	Entrée 27/09/2022	659,00		659,00	L 33,33		57,36	57,36			601,64
Sous-total		2 929,00		2 929,00		122,68	814,02	936,70			1 992,30

Compte		218100 / 281810		Install. gene. agenc. amenag. div.							
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 BFCR F111 aménagement local	30/03/2018	9 564,00		9 564,00	L 20,00	7 178,31	1 912,80	9 091,11			472,89
0002 SCCB AMENAGMT MARIUS ET ARY I	25/08/2016	2 850,00		2 850,00	L 20,00	2 850,00		2 850,00			
0003 DSM RRIDEAUX METALLIQUES	02/09/2016	1 700,18		1 700,18	L 20,00	1 700,18		1 700,18			
0004 JBFC INSTAL CLIMATISEUR	05/09/2016	5 370,00		5 370,00	L 20,00	5 370,00		5 370,00			
0005 SCCB AMENAGEMENT TS RUE MAR	05/09/2016	11 233,00		11 233,00	L 20,00	11 233,00		11 233,00			
0006 RENOV.RE F92 agencement	11/04/2018	2 963,12		2 963,12	L 20,00	2 205,87	592,62	2 798,49			164,63
0007 ALARME FA19043148	24/04/2019	1 099,50		1 099,50	L 20,00	590,68	219,90	810,58			288,92
0008 VIDEO FA19043148	24/04/2019	828,45		828,45	L 20,00	445,06	165,69	610,75			217,70
0009 ALUDOM FA2019781	04/12/2019	850,00		850,00	L 20,00	352,75	170,00	522,75			327,25
0011 Aludom 2 021 410 VOLET ROULANT M	16/06/2021	1 546,28		1 546,28	L 20,00	167,51	309,26	476,77			1 069,51
Sous-total		38 004,53		38 004,53		32 093,36	3 370,27	35 463,63			2 540,90

Compte 218200 / 281820 Matériel de transport

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 RACHAT BIPPER EF776DK FIN CON1	13/09/2019	682,53		682,53	L 50,00	682,53		682,53			
0002 Levée option rachat KANGOO	31/01/2020	345,92		345,92	L 100,00	345,92		345,92			
0003 MOTO HONDA	23/09/2020	3 363,82		3 363,82	L 20,00	855,90	672,76	1 528,66			1 835,16
0004 KANGOO EXPRESS II - FY-898-QW	23/04/2021	17 380,91		17 380,91	L 20,00	2 394,70	3 476,18	5 870,88			11 510,03
0005 MOTO YAMAHA FW 112 PV	21/01/2021	6 582,00		6 582,00	L 20,00	1 243,27	1 316,40	2 559,67			4 022,33
Sous-total		28 355,18		28 355,18		5 522,32	5 465,34	10 987,66			17 367,52

Compte 218300 / 281830 Matériel de bureau et informatique

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 COPPERNIC F1701472 10PDA	13/12/2017	5 607,00		5 607,00	L 20,00	4 392,15	1 121,40	5 513,55			93,45
0002 RUNTECHNIQUE F171630 cameras+ç	24/05/2017	2 852,62		2 852,62	L 25,00	2 852,62		2 852,62			
0003 RUN TECHNIQUE F171582 pose ecr	30/06/2017	320,00		320,00	L 25,00	320,00		320,00			
0004 RUN TECHNIQUE F171745 cameras	30/06/2017	2 205,41		2 205,41	L 25,00	2 205,41		2 205,41			
0005 ACER RENYON INFO	16/01/2018	589,00		589,00	L 33,33	589,00		589,00			
0006 MATERIEL.NET FV1800250557 ASUS	21/09/2018	1 834,74		1 834,74	L 33,33	1 834,74		1 834,74			
0007 ALISFRANCE FA0006862	17/09/2018	3 700,00		3 700,00	L 33,33	3 700,00		3 700,00			
0008 MICROSTOR IPAD PRO 128GB 12.9	03/09/2016	1 317,41		1 317,41	L 33,33	1 317,41		1 317,41			
0009 RENYON INFO 1LENOVO+3FUJITSU-	05/09/2016	3 294,15		3 294,15	L 33,33	3 294,15		3 294,15			
0010 MICROSTOR IPHONE7	05/11/2016	978,00		978,00	L 33,33	978,00		978,00			
0011 COPPPERNIC INV1801324 pda	25/10/2018	915,55		915,55	L 33,33	915,55		915,55			
0012 COPPPERNIC INV1801324 pda	25/10/2018	915,55		915,55	L 33,33	915,55		915,55			
0013 ISHOP F004880 MACBOOK PRO 13	28/06/2019	1 758,00		1 758,00	L 33,33	1 469,88	288,12	1 758,00			
0014 PC LENOVO V530	17/02/2020	762,00		762,00	L 33,33	475,54	254,00	729,54			32,46
0015 BUREAU	11/09/2020	543,83		543,83	L 33,33	236,67	181,28	417,95			125,88
0016 PC INTEL NUC + INSTALLATION 1	26/11/2020	580,00		580,00	L 20,00	127,28	116,00	243,28			336,72
0017 PC INTEL NUC + INSTALLATION 2	26/11/2020	580,00		580,00	L 20,00	127,28	116,00	243,28			336,72
0018 PC INTEL NUC + INSTALLATION 3	26/11/2020	580,00		580,00	L 20,00	127,28	116,00	243,28			336,72
0019 PC INTEL NUC + INSTALLATION 4	26/11/2020	580,00		580,00	L 20,00	127,28	116,00	243,28			336,72
0020 PC INTEL NUC + INSTALLATION 5	26/11/2020	580,00		580,00	L 20,00	127,28	116,00	243,28			336,72
0021 GIGARUN FA2104-0550	22/04/2021	592,65		592,65	L 33,33	136,64	197,55	334,19			258,46
0022 Microstor CB	27/10/2021	1 169,99		1 169,99	L 33,33	69,33	390,00	459,33			710,66
0023 GIGARUN	23/03/2021	810,55		810,55	L 33,33	208,64	270,18	478,82			331,73
0024 BURO + - PHOTOCOPIEUR D'OCCAS	05/10/2021	1 649,77		1 649,77	L 20,00	78,82	329,95	408,77			1 241,00
0025 Thomas Cassen incorporated FA2211-i Entrée	14/11/2022	749,00		749,00	L 33,33		32,60	32,60			716,40
Sous-total		35 465,22		35 465,22		26 626,50	3 645,08	30 271,58			5 193,64

Compte 218400 / 281840 Mobilier

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0011 OFFITAL MOBILIER DE BUREAU	23/08/2016	6 903,87		6 903,87	L 33,33	6 903,87		6 903,87			
0012 ATLAS MOBILIER	29/08/2016	339,17		339,17	L 33,33	339,17		339,17			
0013 ATLAS MOBILIER	15/09/2016	155,76		155,76	L 33,33	155,76		155,76			
Sous-total		7 398,80		7 398,80		7 398,80		7 398,80			

Compte 220000 / 282000 Immobilisations mises en concession

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 LOGICIEL ALIZÉE CAPITAINERIE	01/02/2021	9 360,00		9 360,00	L 100,00	8 580,00	780,00	9 360,00			
0002 THOMAS CASSEN CAMERA SURVEII	10/09/2021	876,00		876,00	L 20,00	54,02	175,20	229,22			646,78
0003 TOUTALU FC0964 portillon alu	16/11/2021	3 200,00		3 200,00	L 20,00	80,00	640,00	720,00			2 480,00
0004 J.B.F.C 52/2021 CLIMATISATION CAP	16/11/2021	835,00		835,00	L 20,00	20,88	167,00	187,88			647,12
0005 CATOI - SOUFFLEUR BR600	08/07/2021	747,15		747,15	L 33,33	119,68	249,05	368,73			378,42
0006 Runtechnique FA22050669	Entrée 06/05/2022	2 236,80		2 236,80	L 14,29		208,59	208,59			2 028,21
0007 EMIR LP006591	Entrée 19/04/2022	70 288,00		70 288,00	L 14,29		5 606,30	5 606,30			64 681,70
0008 TOUTALU FC0991 PORTILLON	Entrée 28/03/2022	6 400,00		6 400,00	L 14,29		693,33	693,33			5 706,67
0009 Runtechnique FA22050670	Entrée 06/05/2022	2 236,80		2 236,80	L 14,29		208,59	208,59			2 028,21
0010 REMPLACEMENT DE PI	Entrée 17/03/2022	14 460,00		14 460,00	L 14,29		1 629,62	1 629,62			12 830,38
Sous-total		110 639,75		110 639,75		8 854,58	10 357,68	19 212,26			91 427,49

Compte 231000 / 283100 Immobilisat. corporelles en cours

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ETH TELECOM - PYLONE	Entrée 22/09/2022	46 213,00			N.A.0,00						46 213,00
Sous-total		46 213,00									46 213,00

Compte 238000 / Avanc. acomp. verses cdés imm. cor

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 APR - AVANCE	Entrée 28/03/2022	79 689,60			N.A.0,00						79 689,60
Sous-total		79 689,60									79 689,60

Compte 275000 / Depots et cautionnements verses

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0014 CAUTIONS NET OI 162.75+42.32+42.3	08/11/2016	289,71			N.A.0,00						289,71
Sous-total		289,71									289,71

Total général	595 408,11	469 215,80	182 016,89	61 546,39	243 663,28	351 744,83
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

11.5 Programme pluriannuel d'investissement

PLAN DE FINANCEMENT SUR 5 ANS

Plan de financement	EMPLOIS			TOTAL
	2021	2022	2023/2025	
Station service		74 614 €		74 614 €
Logiciel	8 580 €			8 580 €
Caméra de surveillance	876 €			876 €
Portillon Aluminium	3 472 €			3 472 €
Climatisation	906 €			906 €
Souffleur	810 €			810 €
Elévateur		265 631 €		265 631 €
Balises + pose		69 460 €		69 460 €
Bouches incendie		14 460 €		14 460 €
Acces Ponton		10 874 €		10 874 €
Dispositif de mouillage			65 000 €	65 000 €
TOTAL DES EMPLOIS	14 644 €	435 039 €	65 000 €	514 683 €

	RESSOURCES				TOTAL
	01/01/2021	01/04/2022	01/09/2022	01/12/2022	
Emprunt PGE	110 000 €				110 000 €
Aide FEAMP		36 269 €	41 676 €	79 690 €	157 635 €
Aide CPN		12 090 €	17 892 €	26 563 €	56 545 €
Aide Mairie				106 253 €	106 253 €
Fonds propres	84 250 €				84 250 €
TOTAL DES RESSOURCES	194 250 €	48 359 €	59 568 €	212 506 €	514 683 €

Désignation	31/12/2021	%	31/12/2022	%	31/12/2023	%	31/12/2024	%	31/12/2025	%
Chiffre d'affaires	703 732 €	100%	838 012 €	100%	838 012 €	100%	838 012 €	100%	838 012 €	100%
<i>dont produits de vente de carburant</i>	167 253 €	24%	210 000 €	25%	210 000 €	25%	210 000 €	25%	210 000 €	25%
<i>dont produits de stationnement</i>	274 690 €	39%	313 000 €	37%	313 000 €	37%	313 000 €	37%	313 000 €	37%
<i>dont produits locaux commerciaux</i>	225 514 €	32%	280 000 €	34%	280 000 €	34%	280 000 €	34%	280 000 €	34%
<i>dont produits prestations techniques</i>	36 275 €	5%	35 012 €	4%	35 012 €	4%	35 012 €	4%	35 012 €	4%
Subventions d'exploitation	5 333 €	1%	1 558 €	0%	1 000 €	0%	1 000 €	0%	1 000 €	0%
Autres achats et charges externes	640 277 €	91%	671 296 €	80%	683 322 €	82%	695 588 €	83%	708 100 €	84%
<i>dont Carburants</i>	143 440 €	20%	200 000 €	24%	204 000 €	24%	208 080 €	25%	212 242 €	25%
<i>dont Entretien et maintenance</i>	121 200 €	17%	110 000 €	13%	112 200 €	13%	114 444 €	14%	116 733 €	14%
<i>dont Mise à disposition du personnel</i>	239 251 €	34%	225 416 €	27%	229 924 €	27%	234 523 €	28%	239 213 €	29%
<i>dont Redevance mairie</i>	70 000 €	10%	70 000 €	8%	70 000 €	8%	70 000 €	8%	70 000 €	8%
Impôts, taxes et autres charges	15 047 €	2%	15 131 €	2%	11 766 €	1%	11 766 €	1%	11 766 €	1%
Masse salariale OPUS	86 563 €	12%	88 267 €	11%	90 032 €	11%	91 833 €	11%	93 670 €	11%
EBE	- 32 822 €	-5%	64 876 €	8%	53 892 €	6%	39 825 €	5%	25 476 €	3%
Dotations aux amortissements	8 204 €	1%	19 946 €	2%	72 754 €	9%	72 619 €	9%	72 484 €	9%
Résultat d'exploitation	- 41 026 €	-6%	44 930 €	5%	- 18 862 €	-2%	- 32 794 €	-4%	- 47 008 €	-6%
Résultat financier	- 2 196 €	0%	- 5 955 €	-1%	- 1 872 €	0%	- 1 145 €	0%	- 405 €	0%
Résultat exceptionnel	- €	0%	10 548 €	1%	45 776 €	5%	45 776 €	5%	45 776 €	5%
Résultat courant	- 43 222 €	-6%	49 523 €	6%	25 042 €	3%	11 837 €	1%	- 1 637 €	0%
Impôt sur les bénéfices	- €	0%	1 575 €	0%	6 260 €	1%	2 959 €	0%	- €	0%
Résultat de l'exercice	- 43 222 €	-6%	47 948 €	6%	18 782 €	2%	8 878 €	1%	- 1 637 €	0%

Désignation	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Immobilisation corporelle	14 644 €	449 683 €	514 683 €	514 683 €	514 683 €
Amortissements	- 8 204 €	- 28 150 €	- 100 904 €	- 173 523 €	- 246 007 €
Actif immobilisé	6 440 €	421 533 €	413 779 €	341 160 €	268 676 €
Autres créances	170 €	21 396 €	1 €	3 301 €	- €
Disponibilités	150 169 €	73 257 €	45 254 €	34 661 €	7 551 €
Actif circulant	150 339 €	94 653 €	45 255 €	37 962 €	7 551 €
Total de l'actif	156 779 €	516 186 €	459 034 €	379 122 €	276 227 €
Réserves, Report à nouveau		- 43 221 €	4 727 €	23 509 €	32 387 €
Résultat de l'exercice	- 43 221 €	47 948 €	18 782 €	8 878 €	- 1 637 €
Subventions d'investissement	- €	309 885 €	264 109 €	218 333 €	172 557 €
Capitaux propres	- 43 221 €	314 612 €	287 618 €	250 720 €	203 307 €
Emprunt	110 000 €	110 000 €	74 060 €	37 393 €	- €
Apport bancaire OPUS	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	72 000 €
Autres dettes		1 574 €	7 356 €	1 009 €	920 €
Total des dettes	200 000 €	201 574 €	171 416 €	128 402 €	72 920 €
Total du passif	156 779 €	516 186 €	459 034 €	379 122 €	276 227 €

XII - PERSPECTIVES 2023

Dans le cadre du plan de reconquête et de transformation du tourisme «Destination France » dédié au verdissement et à la modernisation des ports de plaisance maritimes et des bases nautiques lancé par le Gouvernement, la SPL OPUS, en lien avec la Ville, s'engagera dès 2023 dans le lancement :

- d'une étude de diagnostic environnemental du port de plaisance
- d'une étude diagnostique destinée à disposer d'un premier inventaire de la biodiversité sur le périmètre du port / Rivière d'abord

La réalisation de ces différentes études seront des supports indispensables pour le lancement des projets à mener en concertation avec la Ville et notamment :

-  La création d'un site dédié à la récupération des effluents de carénage
-  L'aménagement de points de collecte sélectifs en vue de faciliter le recyclage des déchets.

Ces différentes étapes s'inscrivent dans la démarche projet portée par la SPL OPUS en vue d'une demande de labellisation port propre pour le port Lislet Geoffroy.

En parallèle, la SPL OPUS s'attachera à développer une page facebook dédiée au port et qui n'a pu être réalisée en 2022.

XIII - CONCLUSION

L'exercice 2022 est marqué par une reprise de l'activité portuaire et a permis avec les efforts entrepris de résorber le déficit constaté en 2021.

Toutefois, les marges de manœuvre demeurent restreintes. En effet, + de 98 % des redevances portuaires ont été recouvrées et l'exercice à venir ne laisse guère entrevoir de nouvelles recettes pour 2023.

De surcroît, le port est un équipement coûteux en exploitation.

Une veille permanente devra donc être de mise. Les dépenses d'amortissement des nouveaux équipements mis en œuvre (station de carburant, élévateur et pylônes de balisage) viendront considérablement impacter le budget pour l'exercice à venir.

Il s'agira donc de suivre avec rigueur les dépenses fonctionnelles du port de plaisance, et ce, sans affecter la qualité des services offerts aux usagers.

ANNEXES